

Une ardeur d'enfance



Revue d'information | Semestriel | 2013 |

JANVIER - FÉVRIER - MARS - AVRIL - MAI - JUIN



N°

43



Spécial

« INCLUSION »

Feuillelet d'info spécial « Inclusion »

Toutes les interventions de
l'événement public de bilan
et de relance du projet



JEUDI 31 MAI ET VENDREDI 1^{ER} JUIN 2012, ARLON



**L'inclusion des enfants de 3 à 12 ans
dans le secteur de l'accueil temps libre
(ATL) :**

*Témoignages autour de la participation de
Mohamed à une plaine de vacances arlonaise*

Bonjour à toutes et tous,

Les jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin 2012, le magnifique site du centre d'accueil des Prêtres du Sacré-Cœur de Clairefontaine a abrité **l'événement public de bilan et de relance du projet « le Tisserand »**.

De l'avis général, les 2 journées ont été marquées par la cohérence et la qualité des interventions.

L'inclusion est un sujet important, délicat, interpellant. Il y est question de droits, de devoirs mais aussi de moyens, de limites.

Ces questions et bien d'autres ont été abordées par le Tisserand et ses invités lors d'exposés souvent émouvants, toujours intéressants.

Ce feuillet d'info spécial « Inclusion » a pour objectif de vous les faire partager et de constituer une « mémoire » mise en pages et en images.

Pour faciliter la lecture, nous avons respecté l'ordre chronologique des interventions et rendrons d'abord compte de l'après-midi du jeudi 31 mai (divisé en 2 parties) et ensuite de la matinée du vendredi 1^{er} juin.

Au fil de ce feuillet d'info, vous retrouverez donc :

- **Le rappel du projet, par Grégory BECLIN** (Gestionnaire du projet Initiative spécifique « Accueil de la petite enfance », AWIPH) et **Laurence DE PAUW** (Gestionnaire des projets d'intégration d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil, ONE)
- **L'inclusion dans les milieux d'accueil, par Pascale CAMUS** (Conseillère pédagogique et Coordinatrice Task Force Handicap, ONE) – l'accueil des enfants en situation de handicap et leur famille dans tous leurs lieux de vie : une préoccupation commune aux professionnels
- **L'inclusion dans les milieux d'accueil, par Marion VANDEVOORDE** (Responsable de la MCAE « Les Lucioles » à Lasne, un milieu d'accueil spécialisé dans lequel des enfants en situation de handicap et des enfants valides partagent leur quotidien)
- **La relation parent-professionnel dans un cadre d'inclusion, par Christine HANOT-DERAVET** (Pédagogue et Psychologue spécialisée dans l'accompagnement et le soutien de personnes



en situation de handicap ; Membre de l'Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes autistes (APEPA), Coordinatrice du service AUTI-RESSOURCES)

- **La présentation des ressources disponibles en province de Luxembourg, par Madeleine KIRCH** (Responsable du bureau régional de l'AWIPH de Libramont)
- **Et après l'accueil 0-3 ans ?**, par **Stéphanie HEYDEN** (Présidente de la commission « Accueil de l'enfant porteur de handicap », Echevine de l'accueil extrascolaire, Vielsalm) – mise sur pied et suivi d'une commission communale « accueil de l'enfant porteur d'un handicap »
- **Le partage de l'expérience de transition de la maison d'enfants « Les petits Nicolas » de Lischert vers l'Institut médico-social « Section Institut Enfant Jésus » (accueil – hébergement) de Ciney, par Karine WENER, Mélanie PILOTTO, Fabienne DECLUSIN et Nathalie DARDENNE**
- **Les coups de cœur et les coups de gueule des projets de l'Initiative spécifique AWIPH :**
 - o « Caravelles », province de Brabant wallon
 - o « Grandir et s'épanouir dans la diversité », province de Hainaut
 - o « Vers l'accueil des bébés extraordinaires », province de Hainaut
 - o « Les Coccinelles », province de Hainaut
 - o « Badiane », province de Namur
 - o « AIMA » (Aide à l'Intégration en Milieu d'Accueil de jeunes enfants de moins de 3 ans porteurs de déficiences), province de Liège
 - o « PICSAP » (Projet Inclusion Crèches et Service d'Aide Précoce), province de Liège
 - o « Le Tisserand », province de Luxembourg
- **Le témoignage de l'association lyonnaise « Une Souris verte », par Judicaëlle BRIOIR**, Responsable du centre de formation et **Nicole FAURE**, Directrice – création du Réseau Différence et petite Enfance/quand une volonté politique rencontre une volonté associative. La Souris verte est une association active dans l'accueil des enfants en situation de handicap et l'accompagnement de leur famille, dans l'information et la formation à la prise en compte de la différence et à l'inclusion

Pour vous rassurer avant d'entamer la lecture de ce document et donner le ton, voici résumé en quelques mots l'état d'esprit que les organisateurs ont voulu insuffler à l'événement :

« Bien que certains que la spiritualité des lieux sera propice à la réflexion et au partage, nous tenons à rassurer les participants : la seule cause à laquelle nous voulons les convertir est celle de l'inclusion ! »

« Au début du projet « le Tisserand », nous étions comme des nageurs qui se jettent à l'eau pour une longue traversée : l'eau est froide et nos mouvements pas encore bien coordonnés. Nous nous activons pour nous réchauffer et gagnons peu à peu en assurance, en aisance, en synchronisation. Nous approchons de la rive et sommes prêts à repartir pour une autre traversée, forts de l'expérience acquise. »

« Même s'il est à l'initiative de l'événement, « le Tisserand » s'y fera discret : priorité d'expression à nos invités, au public présent. »



Rendre compte en 2 jours de 3 ans de travail pose à chaque organisateur d'événement le même dilemme : comment donner à voir sans lasser, comment aller à l'essentiel, comment raconter, expliquer et toucher ?

Nous avons donc fait le pari de réaliser en un temps record et à moindres frais **une vidéo de témoignages de quelques expériences significatives d'inclusion vécues dans le cadre du Tisserand**. Rassemblées dans le DVD « **L'inclusion, un projet partagé** », elles illustrent les enjeux, les difficultés et les bienfaits de l'inclusion dans une diversité de milieux d'accueil de la petite enfance : collectifs et familiaux, subventionnés et non subventionnés.

Mais comme chacun le sait, être exhaustif est impossible et choisir c'est renoncer. Nous réitérons donc nos excuses à celles et ceux qui avaient marqué leur accord pour accueillir notre tournage et témoigner face à notre caméra et à la rencontre desquels nous avons dû renoncer, comme à celles et ceux dont nous n'avons pas pu retenir le témoignage au montage final.

Merci en tout cas à chacun-e pour sa disponibilité, son engagement, sa franchise.

L'équipe du Tisserand est à la disposition de tout milieu d'accueil souhaitant (re)découvrir cette vidéo dans le cadre d'une réunion d'équipe, de parents, d'une formation, ...

Et après l'accueil 0-3 ans ?

Des voies sont ouvertes, comme vous pouvez le constater en lisant les témoignages recueillis le jeudi après-midi. Des familles, des équipes d'accueil s'y sont engagées avec parfois le soutien de services de répit, comme Accueil Assistance. Nous vous invitons à marcher dans les pas de Mohamed et de ses amis de la plaine de vacances de la ville d'Arlon et à, comme eux, « tisser l'avenir ».

Bonne lecture !

Sylvie LEFEBVRE





Jeudi 31 mai
& Vendredi 1^{er} juin 2012

Centre d'accueil des Prêtres
du Sacré-Cœur
rue du Cloître, 81
6706 Clairefontaine, ARLON

Nous soutenons et accompagnons les milieux d'accueil 0 – 3 ans qui le souhaitent lorsqu'ils accueillent ou se préparent à accueillir des enfants en situation de handicap

Jeudi 31 mai après-midi • 1^{ère} partie

- 13 h 00 **Accueil**
- 13 h 30 **INTRODUCTION / Rappel du projet**
 - Grégory BECLIN, Gestionnaire du projet Initiative Spécifique « Accueil de la petite enfance », AWIPH
 - Laurence DE PAUW, Gestionnaire des projets d'intégration d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil, ONE
- 13 h 45 **VIDEO « L'inclusion, un projet partagé »**
- 14 h 15 **Echanges avec la salle**
- 14 h 45 **Pause / visite des stands**
- 15 h 15 **L'INCLUSION DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL**
 - Pascale CAHUIS, Conseillère pédagogique et Coordonnatrice de la Task Force Handicap, ONE
 - Ilse VANDEVOORDE, Responsable de la MCAF « Les Ludoles » à Louve (Brabant wallon), « Un milieu d'accueil spécialisé dans lequel des enfants valides et des enfants en situation de handicap partagent leur quotidien »
- 16 h 00 **Echanges avec la salle**
- 16 h 30 **Fin de la 1^{ère} partie**
Goûter en musique
Fait presté

Jeudi 31 mai fin d'après-midi • 2^{ème} partie

- 17 h 00 **VIDEO « L'inclusion, un projet partagé »**
- 17 h 30 **LA RELATION PARENT – PROFESSIONNEL DANS UN CADRE D'INCLUSION**
 - Christine HANOT-DEWAELE, Pédagogue et Psychologue spécialisée dans l'accompagnement et le soutien de personnes en situation de handicap, Membre de l'Association de Parents pour l'Épanouissement des Personnes Autistes (Apepa), Coordinatrice du service AUM-RESSOURCES
- 18 h 00 **Echanges avec la salle**
- 18 h 30 **PRESENTATION DES RESSOURCES disponibles en province de Luxembourg**
 - Madeleine KIRSCH, Responsable du bureau régional de TAWPH, Luxembourg
- 19 h 00 **ET APRES L'ACCUEIL 0 – 3 ANS ?**
 - Stéphanie HEYDEN, Présidente de la commission « accueil de l'enfant porteur de handicap », Echevine de l'Accueil communautaire, Vervain
 - partage de l'expérience de transition de la maison d'enfants « Les petits Nicolas », Eschert, vers l'Institut Médico-Pédagogique Enfant Jésus (I.M.P.), Ciney
- 19 h 30 **Fin de la 2^{ème} partie**
Vier de l'amitié
Buffet

Vendredi 1^{er} juin • matin

- 09 h 00 **Accueil**
- 09 h 30 **INTRODUCTION / Rappel du projet / résumé de jeudi**
- 09 h 45 **VIDEO « L'inclusion, un projet partagé »**
- 10 h 15 **COUPS DE CŒUR, COUPS DE GUTTULE avec les projets de l'Initiative spécifique AWIPH**
 - Carovilles, Brabant wallon
 - Le Tisserand, province de Luxembourg
 - Grand et s'épanouir dans la diversité, province de Hainaut
 - Vers l'accueil des bébés extraordinaires, province de Hainaut
 - Les Cocoonelles, province de Hainaut
 - Bodiam, province de Namur
 - AIMA (Aide à l'Intégration en Milieu d'Accueil de jeunes enfants de moins de 3 ans porteurs de déficiences), province de Liège
 - PICSAF (Projet Inclusion Crèche et Service d'Aide Précoce), province de Liège
- 10 h 45 **Pause / visite des stands**
- 11 h 15 **TEMOIGNAGE DE L'ASSOCIATION LYONNAISE « UNE SOURIS VERTE »**
 - Justine ERDOR, Responsable du centre de formation, association Une Souris Verte, Lyon
 - Nicole FAURE, Directrice association Une Souris Verte, Lyon
- 12 h 00 **Echanges avec la salle**
- 12 h 15 **CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES**
 - Emiel PARMENTIER, Administrateur général, Office de la Naissance et de l'Enfance, ONE
 - Alice BAUDINE, Administratrice générale, Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées, AWIPH
- 12 h 45 **FIN DU SEMINAIRE**
Vier de l'amitié
Buffet de clôture

STANDS D'INFORMATION

- Auph
- AYMMA centres Sud-Luxembourgeois
- AWIPH
- ONE
- SAP Louvain
- SAP Flandres

NOMBREUX OUVRAGES DE DOCUMENTATION

Participation gratuite • Inscription obligatoire

Vos enfants sont les bienvenus. Ils seront pris en charge, dans un cadre adapté, par l'équipe du service Accueil Assistance

avec le soutien de TAWPH, de la Fédération de l'EE et en collaboration avec ONE



Introduction

RAPPEL DU PROJET

PAR GRÉGORY BECLIN ET LAURENCE DE PAUW

Grégory BECLIN

Gestionnaire du projet Initiative spécifique « Accueil de la petite enfance », Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH)



Laurence DE PAUW

Gestionnaire des projets d'intégration d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)



HISTORIQUE

L'inclusion des enfants en situation de handicap n'est pas une préoccupation nouvelle. Depuis des années, les agents de l'AWIPH et de l'ONE ont pu accompagner des milieux d'accueil dans leur pratique et leurs réflexions quotidiennes pour l'accueil de ces enfants et leur famille ou encore dans un travail de proximité et de réseau.

Ces dernières années, de multiples investissements ont pu être réalisés dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant ayant des besoins spécifiques.





MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET PROTOCOLE

En février 2009, Monsieur DONFUT, Ministre en charge de la Santé et l'Action sociale pour la Région wallonne, a initié un appel à candidature pour des projets d'initiatives spécifiques financés par l'AWIPH.

En juin 2009, un comité de sélection, auquel a participé une délégation ONE, a sélectionné les 9 projets que nous connaissons aujourd'hui, à savoir : « Caravelles » pour le Brabant wallon, « le Tisserand » pour le Luxembourg, « AIMA » et « PICSAP » pour Liège, « Badiane » pour Namur, « Vers l'accueil des bébés extraordinaires », « Les Coccinelles » et « Grandir et s'épanouir dans la diversité » (CCE) pour le Hainaut et « TEDDI » en tant que projet transversal. Ces projets ont fait l'objet d'une présentation publique (à laquelle ont été invités l'ensemble des acteurs de l'ONE et de l'AWIPH) le 30 septembre 2009, mais également d'un dépliant de présentation.



En parallèle, les discussions pour la finalisation du protocole d'accord à portée plus générale entre l'AWIPH et l'ONE se sont poursuivies pour se clôturer par sa signature officielle en juin 2010 par les deux administrateurs généraux. Ce protocole d'accord se subdivise en 5 axes de travail :

- Etudes et statistiques
- Formation
- Soutien d'initiatives communes (dont les projets Initiative spécifique (IS))
- Travail sur des thématiques communes
- Communication, sensibilisation et informations

LES MISSIONS

Les projets IS petite enfance visent à soutenir les équipes quant à l'inclusion d'un enfant en situation de handicap. Ce soutien peut s'effectuer selon différentes modalités : échanges avec l'équipe sur ses représentations face au handicap ; préparation de l'équipe à l'arrivée d'un enfant en situation de handicap ; accompagnement des équipes quant à la problématique du handicap et aux représentations qu'il suscite ; si la situation le nécessite, renfort apporté à l'équipe du milieu d'accueil, ...

Ces projets favorisent une réflexion globale et intégrée quant à l'accueil de chacun et de tous les enfants.

Ils ne sont pas là pour répondre aux demandes de prise en charge d'un enfant en particulier. Le « public cible » des actions menées par les projets spécifiques concerne les professionnels de l'accueil qui ont besoin d'un accompagnement pour mieux accueillir un enfant en situation de handicap.

Les trois axes majeurs de leur action sont :

- La sensibilisation des milieux d'accueil et des familles
- L'enrichissement des compétences spécifiques des milieux d'accueil, c'est-à-dire : outiller le personnel afin qu'il développe ses aptitudes face au handicap (organisation, prestations en situation concrète de travail, coordination des partenaires, mise à disposition des ressources, ...)
- La coordination du réseau des services spécialisés dans l'accompagnement, l'accueil et le suivi des enfants avec un handicap ainsi que des services généralistes en matière d'accueil de la petite enfance

QUELQUES CHIFFRES

Sur base du rapport d'activités de l'ensemble des projets Initiative spécifique, il est possible d'avancer quelques chiffres et réalisations :

- Les dispositifs « Accueil de la petite enfance » ont intégrés davantage d'enfants en 2011 (126 enfants contre 89 en 2010). Ces chiffres comptabilisent les enfants déjà intégrés en 2010 et pour lesquels un suivi se poursuit, ainsi que les nouvelles situations.
- En 2011, 1446 milieux d'accueil ont reçu une présentation-information sur les projets et/ou une sensibilisation à l'inclusion d'enfants en situation de handicap et/ou ont suivi un module thématique. Cela représente une nette progression par rapport à 2010 où l'on en comptabilisait 725.
- De plus, 285 milieux d'accueil ont reçu un soutien, un accompagnement et/ou un renfort en personnel de la part des projets en 2011 (contre 32 en 2010).

PERSPECTIVES

Le Comité de Gestion de l'AWIPH, réuni en mars 2012, a marqué son accord quant à la prolongation des projets jusqu'en décembre 2015 et a chargé l'Agence de lui présenter pour mai 2015 une proposition d'arrêtés en vue de pérenniser ces dits projets.



Vidéo

« L'INCLUSION, UN PROJET PARTAGÉ »

« **L'inclusion, un projet partagé** » est une vidéo de témoignages de quelques expériences significatives d'inclusion vécues dans le cadre du Tisserand. Rassemblées dans un DVD, elles illustrent les enjeux, les difficultés et les bienfaits de l'inclusion dans une diversité de milieux d'accueil : collectifs et familiaux, subventionnés et non subventionnés.

L'équipe du Tisserand est à la disposition de tout milieu d'accueil souhaitant (re)découvrir cette vidéo dans le cadre d'une réunion d'équipe, de parents, d'une formation, ...



Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à vous adresser au Tisserand, ASBL Promemploi,

063/24.25.28

les mardi et jeudi de 9h00 à 16h30



ou par mail : letisserand@promemploi.be



« *C'est que du bonheur !* »

Josette, Puéricultrice à la crèche « L'Île aux Bambins », Bastogne

« *Le personnel se sent grandi en termes d'humanité, un plus.* »

Madame LEMAN, Enseignante en puériculture à l'Institut Notre-Dame d'Arlon

« *On accepte l'enfant dans ses différences* »

Laurence, Puéricultrice à la crèche « Bébés Rencontres », Vielsalm



L'accueil des enfants en situation de handicap et leur famille dans tous leurs lieux de vie : une préoccupation commune !

par Pascale CAMUS

Pascale CAMUS
Coordinatrice Task Force
handicap
Office National de l'Enfance

pascale.camus@one.be

Tél. : (+32) (0) 485 98 36 20



Bonjour à toutes et tous,

Je remercie Sylvie et Maryline, promotrice d'une part et coordinatrice d'autre part, du dispositif Tisserand de m'avoir invitée à partager une réflexion avec vous dans le cadre de cette journée de bilan, pour évaluer le travail réalisé et le fêter. Elle est aussi l'occasion de dégager des perspectives de travail.

J'ai aussi le plaisir de mener cette première réflexion avec Marion Vandevoorde, avec qui j'ai déjà beaucoup cheminé en tant que conseillère pédagogique d'abord dans la province du Brabant wallon, puis comme coordinatrice de la task force handicap.

Nous allons vous proposer un travail en deux temps :

- Une présentation de la réflexion menée au sein de l'ONE, en collaboration étroite avec les partenaires institutionnels (AWIPH en Région wallonne et Phare pour la Région Bruxelles-Capitale), pour que l'accueil de tous et l'accès aux services ne soit pas qu'un vœu pieu, mais fasse partie intégrante des pratiques quotidiennes.
- Marion poursuivra en témoignant de son expertise de terrain, en tant que directrice de l'ASBL Les Lucioles à Lasne et formatrice : faire en sorte que chaque famille soit la bienvenue, à quelles conditions ?

QUELS DÉFIS POUR L'ONE, RÉFÉRENT EN MATIÈRE DE POLITIQUES D'ENFANCE POUR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (FWB) ?

Les résultats de recherche soulignent qu'aujourd'hui, en Europe, les milieux d'accueil sont essentiellement fréquentés par des enfants issus de familles dont les deux parents travaillent. On y rencontre peu d'enfants issus de familles vivant une situation particulière (immigration, pauvreté, handicap, etc.). Cette évolution ne répond pas à des objectifs d'inclusion sociale. Le rapport Eurydice, par exemple, montre que les milieux d'accueil sont utilisés comme une réponse à un problème de garde des parents et non comme un droit pour tous les enfants pourtant reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants en situation de handicap semblent très peu accueillis malgré le fait que le cadre légal le permette (Code de qualité).

En FWB, quand on regarde les chiffres de la banque de données médico-sociales de l'ONE, on constate une différence importante entre la population qui fréquente les consultations pour enfants (service universel) et celle des milieux d'accueil. Les familles où la maman reste à la maison (pour différentes raisons) sont 51 % à fréquenter une consultation contre 2,7 % fréquentant un milieu d'accueil.

D'autre part, le dernier rapport du Comité des droits de l'enfant montre qu'en Belgique, 4 groupes d'enfants sont très vulnérables et n'ont pratiquement pas accès à des droits : les enfants vivant dans la pauvreté, les enfants étrangers (qu'ils soient accompagnés ou pas), les enfants délinquants et les enfants en situation de handicap.

Plusieurs éléments complexifient la situation comme, par exemple, la structure institutionnelle qui rend plus difficile les politiques coordonnées et transversales entre les niveaux de pouvoir.

Je voudrais souligner ici que les risques d'« exclusion » sont encore plus importants en matière de handicap : il arrive, par exemple, que les parents demandent de fréquenter la consultation tout au début ou en toute fin, puis finalement ne viennent plus. Sans doute que le regard des autres joue pour une part dans cette attitude.

Face à ce type de constats, l'ONE a souhaité mener, de manière transversale, une réflexion sur la problématique, soutenu en ce sens par le chapitre 3 de son contrat de gestion consacré aux enfants « ayant des besoins spécifiques. »

QUELS OBJECTIFS DU TRAVAIL DE LA « TASK FORCE » (TF) HANDICAP ?

Une réflexion a été mise en place pour créer plusieurs task forces, dont celle qui réfléchit sur l'accompagnement des familles ayant un enfant en situation de handicap. La manière de fonctionner d'une TF implique chaque département (accueil, accompagnement et autres) et est susceptible de transformer les représentations et les modes d'actions de tous :

- directement : travailleurs médico-sociaux (TMS), médecins de consultations pour enfants, volontaires, ...
- indirectement : coordinateurs/trices accompagnement, coordinateurs/trices accueil, agents conseil, conseiller/ère pédagogique, conseiller/ère pédiatre, ...

L'objectif majeur de la TF est d'effectuer des propositions d'orientations en matière de politique générale de l'institution pour l'accompagnement des familles qui ont un enfant en situation de handicap.

Des objectifs intermédiaires sont les suivants :

- Élaborer des outils et des dispositifs pour accompagner les familles ou les professionnels qui les accueillent dans les milieux d'accueil ou tout service proposé par l'Office, tout en gardant une approche de service public universel
- Établir des partenariats avec les institutions référentes en matière de handicap en FWB.

Tout à l'heure, j'évoquais la difficulté d'établir des politiques coordonnées vu les différents niveaux de pouvoir qui interviennent sur une même problématique. Pour les parents d'enfants en situation de handicap, c'est un véritable casse-tête. Ces partenariats visent à avoir des politiques davantage coordonnées

UNE RECHERCHE-ACTION SUR LE TERRITOIRE DE LA FWB

Pour rencontrer ces différents axes de travail, nous avons mis sur pied une recherche-action (c'est-à-dire en collaborant directement avec les personnes de terrain). Cette recherche est articulée en plusieurs parties.

Je ne vais me centrer ici que sur la partie « recherche-action », mais des projets complémentaires sont également menés au sein de l'ONE : une réflexion de fond menée avec le personnel ONE impliqué dans les



milieux d'accueil sur les balises pour aller vers des lieux d'accueil inclusifs, des projets de formation conjointe avec l'AWIPH ou l'accompagnement des comités de pilotage des projets petite enfance en Région wallonne, ...

UNE RECHERCHE-ACTION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

C'est une recherche à plusieurs étages :

La partie générale (viser des lieux inclusifs) et la partie I consacrée au recueil de données regroupent l'ensemble des trois institutions partenaires.

Le groupe de recherche est composé de M. J-M. LHEUREUX du service Méthodes et Statistiques et Mme S. SOETE (chargée de recherche), M. S. DESCHAMPS (Service de prestations individuelles, Phare), M. Christophe BARTHOLOME (Phare), Mme G. BAZIER, Mme A-F. BOUVY et Mme G. ROGIER (chargée de recherche) du Service Etudes et Stratégies, Mme P. CAMUS, Coordinatrice task force handicap.

Cette partie de la recherche vise à mieux connaître les besoins et les attentes des familles (et avoir une meilleure perception des problématiques qu'elles rencontrent) et des professionnels qui leur offrent des services (milieux d'accueil, services d'aide, ...).

Pour pouvoir déterminer une politique d'ensemble et évaluer l'adéquation des actions menées, il faut des données chiffrées. Quelles sont les réalités de terrain ? Qui sont les enfants en situation de handicap ? Combien sont-ils ? Où sont-ils ? Qui est auprès de la famille ? Quel accès ont-ils aux services offerts par l'ONE ? Par les institutions spécialisées ? Ont-ils accès à un milieu d'accueil ? ...

L'outil devrait également donner non seulement une évaluation de l'accessibilité mais également de l'impact des actions menées. De plus, il devrait permettre d'identifier les éventuelles recherches ou études à réaliser sur cette base.

La partie II est menée par l'Office seul, mais comme « cheville ouvrière » si l'on peut dire car dans la pratique, parmi les participants aux groupes de travail, on retrouve des personnes travaillant tant dans les services d'aide précoce ou d'aide à l'intégration (AWIPH), des handicots, que du personnel des services d'accompagnement de Bruxelles.

Rapidement, le planning des rapports intermédiaires :

Pour décembre 2012, il est prévu que les parties « recueil de données », partie quantitative, soient bouclées.

Nous devrions également avoir terminé la partie II liée aux recommandations ONE qui nous permettra de proposer des balises pour aller vers des lieux d'accueil inclusifs, de faire part du résultat des consultations des personnes de terrain et de formuler des recommandations à l'institution en termes d'accompagnement des familles et des professionnels qui travaillent avec elles.

Le rapport global de l'ensemble du travail est prévu pour le premier semestre 2013.

Je vais vous présenter à présent des grandes tendances qui ressortent des premières analyses effectuées, mais il faut souligner que ces analyses sont toujours en cours.

PARTIE I DE LA RECHERCHE : UN RECUEIL DE DONNÉES : POURQUOI ?

Chaque institution est partie de ses données disponibles et, en fonction des besoins et des réalités, les a complétées (ex : questionnaire aux TMS via les coordinatrices accompagnement) afin de les mettre en commun et de proposer des pistes pour mieux répondre aux besoins des familles qui ont des enfants âgés de 0 à 12 ans.

Le rapport « recueil de données » sera rédigé à destination des instances de décision de chaque institution et des politiques de tutelle.

L'objectif est d'être en mesure d'effectuer des constats du type : autant de demandes de la part des familles, autant de familles qui ont pu voir leur demande rencontrée, autant d'enfants accueillis dans les milieux d'accueil, ...

Des croisements sont bien entendu faits entre toutes les parties de la recherche globalement. Il a été relevé, dans les groupes de travail mais également dans d'autres lieux, que les services spécialisés (d'accompagnement) sont submergés de demandes et qu'ils ne peuvent pas, le plus souvent, répondre à toutes les demandes quand elles se posent (liste d'attente).

Il serait très intéressant, pour les institutions, de pouvoir disposer de ce chiffre : le nombre de demandes réelles, le nombre de demandes rencontrées, le nombre de demandes qui ne peuvent pas être rencontrées faute de moyens matériels et humains. De tels chiffres permettraient d'objectiver précisément l'ensemble de ces demandes.

La partie « recueil de données » comprend deux volets : une analyse quantitative complétée par une approche qualitative.

Une analyse quantitative

Voici une série de questions que nous nous sommes posées pour effectuer le recueil et l'analyse des données : qui sont les familles qui fréquentent le service ? Quels critères permettent d'identifier le public cible ? Selon quelles priorités ? En termes d'accès aux services, des mécanismes de sélection opèrent, mais pas toujours de manière explicite.

Il y a des familles que l'on ne touche pas : pourquoi ne les touche-t-on pas ? Sont-elles demandeuses de bénéficier des services ? Connaissent-elles nos services ? Que peut-on retirer de la perception qu'ont les familles au sujet des services, de ce que l'on peut y trouver (cfr interview des familles, mais aussi questionnement dans le groupe 3-12 ans) ?

Un autre aspect concerne aussi le comment : comment gérer les situations rencontrées pour qu'elles permettent la rencontre entre chaque famille et le personnel ?

Une analyse qualitative

Pour l'analyse qualitative, différentes familles seront consultées à trois moments clés afin de mieux connaître leur parcours de vie : à l'âge de 0 à 3 ans (27 familles concernées), puis à l'âge 3 à 6 ans (janvier – mai 2013) et ensuite à l'âge 6 à 12 ans (à partir de septembre 2013).

Il s'agit principalement d'écouter ce que les familles ont à dire : quel désir des familles ? Quelles attentes et quels besoins de soutien de la part des familles ?

Les familles interrogées ont été sélectionnées de manière très large par différents canaux : bénéficiaires des services répit ou Phare sur Bruxelles, personnes que l'on aura pu découvrir dans la collecte « partie quantitative », plate-forme « Annonce du handicap », familles suivies par une TMS, recours aux fichiers de l'AWIPH, ... Les chargées de recherche veillent à ne pas interpréter ce que les familles disent comme étant « la » réponse des services et autres professionnels.

J'ai repris ici quelques points ressortant des premières analyses : par exemple, les parents ont le sentiment de ne pas être entendus et surtout écoutés par le personnel soignant ou même les professionnels : ils ont dû crier leurs inquiétudes, il a fallu du temps pour qu'ils soient pris au sérieux dans leurs demandes. D'où l'absence de prise en charge rapide de leur enfant. Le corps médical leur a souvent renvoyé le message : « Ne vous inquiétez pas, tout a l'air de se dérouler normalement. », alors qu'il y avait des raisons de s'inquiéter !

Je voudrais attirer votre attention sur un aspect que j'ai déjà évoqué lors de la rencontre que nous avons eu à Bertrix en octobre 2010. Les parents vivent souvent comme une faveur le fait d'avoir accès à un service qui a pourtant vocation universelle.



Je vous invite à lire deux témoignages qui relèvent de cette impression :

« Partout où on va, à la crèche ou après, à l'école, on est déjà bien contents d'être acceptés. Il faut montrer pattes blanches... Quand on fréquente les autres parents de l'association [syndrome X fragile], ils ont tous le même discours : ils disent qu'il faut être très sympa avec les gens, il ne faut pas s'affirmer, il ne faut pas débouler dans un lieu en la jouant « coucou, c'est moi, j'arrive » ou croire que c'est acquis quand vous allez chercher votre enfant. Surtout ne pas laisser passer le message qu'on pense : « vous l'avez accepté, vous n'avez qu'à le prendre ».

Rien n'est jamais acquis, il faut toujours faire frotte-frotte.

Parce que quelque part, aussi, nous parents, on se sent coupables. On se sent coupables de ne pas avoir un enfant normal, de laisser à d'autres le soin de notre enfant. Et on devrait même être bien contents que les professionnels acceptent notre enfant, c'est déjà un très beau cadeau pour nous ... On ne doit pas faire de vagues. »

Témoignage d'Inès, maman de Geoffrey

Impression qu'il ne faut pas être trop exigeant, sinon « on se fait jeter » : cela est interpellant quand on sait que les familles devraient pouvoir être consultées sur le projet d'accueil (attendu du Code de Qualité). S'autoriseront-elles à poser des questions ? Questions qui peuvent être pourtant une occasion d'améliorer les pratiques pour tous les enfants.

« Sarah nous fait rencontrer beaucoup de gens et des personnalités qu'on connaissait d'avant, mais qui se sont montrées tout à fait différentes. Quand elle a eu 16 mois, j'ai parlé à l'assistante sociale de mon service des angoisses que j'avais par rapport à l'école. Quelques jours après, elle a proposé que Sarah puisse fréquenter, si on le voulait, la halte-accueil deux jours par semaine. J'y ai réfléchi avec mon mari, puis on a pris contact.

J'avais plein d'appréhension dans la tête : comment allaient-elles faire pour gérer le repas alors que Sarah mange difficilement ? Pourraient-elles l'endormir ? Comment allaient-elles faire pour gérer les petites disputes qui se passent entre les enfants ...

Je suis allée plusieurs fois avec Sarah pour qu'elle découvre la halte-accueil: on s'est senties tout de suite accueillies par Emilie [la puéricultrice] qui nous présentait les lieux, les enfants de manière très

naturelle. Dès notre seconde visite, deux enfants sont venus vers Sarah avec des jouets, ils ont commencé à jouer ensemble ... pendant ce temps-là, je me suis assise sur le divan pour les regarder ... J'ai senti un énorme poids qui partait ! »

Témoignage de Nathalie, maman de Sarah, accueillante dans un service

Ici, un témoignage qui montre la « Chance » d'être tombé sur un professionnel providentiel : « cette accueillante, c'est notre fée ».

PARTIE II DE LA RECHERCHE : UNE CONSULTATION DES ACTEURS DE TERRAIN ET DES FAMILLES

J'en viens à la partie « recommandations » de l'ONE. Cette partie ne concerne que l'équipe de recherche de l'ONE.

On sait que l'accueil de tous et chacun, en veillant à ce que chacun sente que la porte lui est ouverte, qu'il est le bienvenu, est loin d'être une réalité.

Nous avons constitué des groupes de travail « tranche de vie » où des acteurs locaux ONE (TMS travaillant en prénatal, conseillers gynécologues, coordinateurs accueil, agent conseil, conseillers pédagogiques et pédiatres, mais également TMS de consultations pour enfants, médecins de consultations, ...) ont été invités à échanger, à partager leurs pratiques avec d'autres acteurs : familles, personnes travaillant dans les institutions spécialisées, mais également coordinateurs ATL, directeurs d'école dans leur mission de chef de projet de l'accueil extrascolaire, personnes travaillant dans des ASBL liés à la périnatalité, ...

Des situations et difficultés rencontrées (avant analyse)

L'approche exploratoire que nous avons adoptée est qualitative : à ce stade, on ne peut que poser des questions, des hypothèses au départ de quelques situations.

Commun aux trois groupes de travail	Les services organisés par l'ONE ou les partenaires du réseau sont peu voire pas connus des familles. Ces services ne se connaissent pas nécessairement entre eux même au niveau local.
Avant la naissance	Il convient de davantage travailler / accompagner les transitions (départ de la maternité) pendant la grossesse afin de permettre au lien entre la mère / le père et l'enfant de se créer et se renforcer progressivement. Les questions liées à l'annonce du handicap restent centrales.
De la naissance à 3-4 ans	Il ne suffit pas d'ouvrir la porte. Le personnel devrait mener une réflexion approfondie sur les conditions nécessaires qui rendent possible l'inclusion : comment faire en sorte que chaque famille se sente la bienvenue, acceptée, sans « être » sous le regard ?
De 3 à 12 ans	Les questions de formation et d'accompagnement des professionnels sont fondamentales : l'accueil doit être préparé, anticipé. Un travail important est également à effectuer avec les enfants au niveau des représentations pour qu'ils soient ouverts à l'accueil de tous.

Des pistes déjà existantes ou à explorer (avant analyse)

Parmi les pistes déjà explorées, on a remarqué que les parents rencontrent plusieurs professionnels et mettent souvent du temps avant de trouver le professionnel ressource ou d'avoir l'impression que le professionnel peut aider. C'est un professionnel qu'ils peuvent contacter quand ils en ont besoin : l'acteur médical, la TMS, la responsable d'un service d'accompagnement. Comment accompagner ces professionnels qui ont un rôle important d'écoute ?

Nous aimerions aussi, dans une étude ultérieure, croiser certaines données : l'idée de « chance » avec le type de professionnels : est-ce que les professionnels « providentiels » sont plus souvent rencontrés dans certains types de structures (une assistante sociale d'un hôpital ? ...) ou constate-t-on que c'est plutôt lié aux qualités personnelles de ce professionnel : qui sont ces acteurs « providentiels » ? Une recherche qui pourrait prolonger serait d'aller à la rencontre des acteurs particulièrement clés.

L'idée est à la fois de mieux identifier des situations et difficultés rencontrées par les enfants et leur famille dans tous les lieux de vie qu'ils fréquentent et par tranche d'âge et de faire émerger les pratiques innovantes et pertinentes qui ont pu déjà apporter des réponses.

Le matériau servira à rédiger des recommandations à destination de l'Office.

L'implémentation et les possibilités de mise en œuvre seront explorées ultérieurement.

Même si « nommer » revient en quelque sorte à pointer voire risquer de stigmatiser, il s'agit de bien déterminer le périmètre que l'on donne à notre recherche.

Nous avons décidé, par exemple, de ne pas aborder la question du handicap social même si elle est évidemment importante, mais est prise en compte dans d'autres recherches notamment sur la précarité.

Cette manière de fonctionner permet d'être plus en phase avec les besoins, les attentes et les réalités de terrain, de réagir, de construire avec les partenaires des solutions ad hoc aux difficultés qu'ils rencontrent, d'envisager de travailler non pas pour les familles, mais avec les familles.

Commun aux trois groupes de travail	Développer et / ou renforcer les dynamiques locales et de réseaux existants tant pour les professionnels que les parents.
Avant la naissance	Renforcer les liens fonctionnels avec les services hospitaliers, paramédicaux et spécialisés et avec les initiatives telles que la plate-forme « annonce du handicap ».
De la naissance à 3-4 ans	Favoriser le travail de réflexion autour de la dynamique du projet : accompagnement des équipes, temps de travail pour partager avec d'autres collègues, soutien des responsables dans leur fonction.
De 3 à 12 ans	Améliorer l'accessibilité et faciliter la participation des enfants et de leur famille dans tous les lieux de vie (activités, plaines, ...).



L'accueil des enfants en situation de handicap

par Marion VANDEVOORDE

Marion VANDEVOORDE
Directrice de l'ASBL
« Les Lucioles », un milieu
d'accueil spécialisé où des
enfants en situation de
handicap partagent leur
quotidien avec des enfants
valides

Les Lucioles ASBL
rue du Vieux Monument, 7
1380 LASNE

info@leslucioles.be

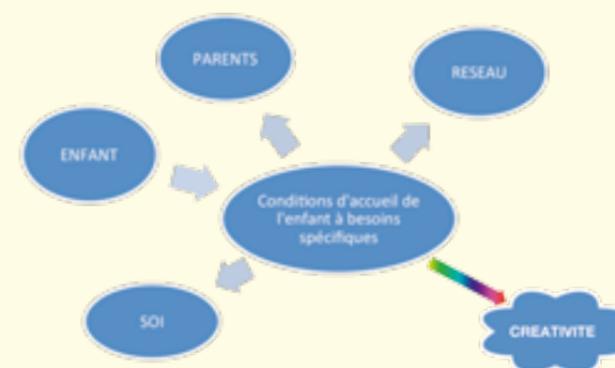
Tél. : 02/633-29-23



Bonjour à tous,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'être là aussi nombreux aujourd'hui et de remercier Sylvie et « le Tisserand » pour l'invitation à venir parler devant vous des conditions d'accueil de l'enfant à besoins spécifiques. Après la partie de Pascale CAMUS qui a vraiment retracé de façon très complète les normes et le cadre dans lesquels s'inscrit l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques, je vais être plus pragmatique, plus concrète, plus pratique avec des éléments qui me paraissent essentiels et qui ont été construits sur base de l'expérience de l'ASBL « Les Lucioles », sur base de l'expérience construite par toute l'équipe et donc aujourd'hui c'est en tant que porte-parole de cette équipe des Lucioles que je vais passer avec vous en revue quelques conditions qui me paraissent essentielles pour accueillir l'enfant à besoins spécifiques.

J'ai repris 4 grandes dimensions à ces conditions : la dimension de **soi**, de **l'enfant**, celle des **parents** et celle du **réseau**.



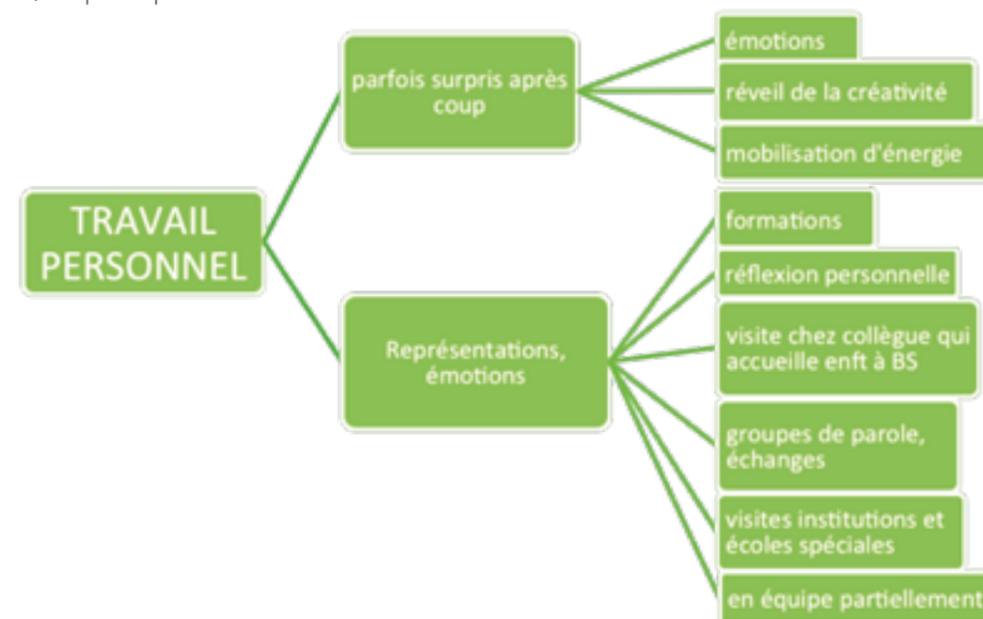
Vous voyez en bas de la diapositive qu'il y a une petite fleur de créativité puisque je pense qu'en toile de fond de tout ce qu'on va pouvoir mettre en place, il nous faudra une grande dose de créativité, d'innovation pour pouvoir accueillir l'enfant à besoins spécifiques puisque, comme je le répète souvent, chaque enfant est différent et nécessitera qu'on trouve des solutions qui sont adaptées à lui et à sa situation.

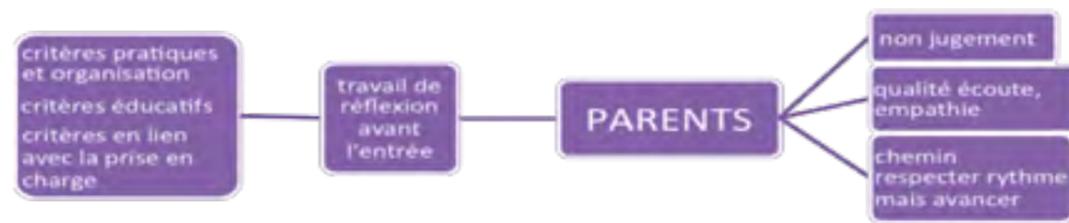
Il me semble que la première dimension est **la dimension personnelle**. Il y a beaucoup de formations qui traitent des émotions, des représentations du handicap, des craintes, des peurs liées à l'accueil de l'enfant en situation de handicap et tout ce travail personnel, cette réflexion facilitera bien sûr cet accueil et pourrait être dictée comme un préalable, un prérequis à un accueil

de qualité. Cependant, je voudrais quand même souligner que parfois le professionnel peut être surpris par ses propres réactions : il pensait que cela allait être très dur et puis une fois qu'il accueille l'enfant, il est étonné de penser qu'au fond ce n'est pas aussi dur que ce qu'il imaginait ; ou que l'image qu'il se faisait de l'enfant handicapé n'est pas du tout celle à laquelle il est confronté dans la réalité et même qu'il se découvre des compétences, des qualités professionnelles qui le surprennent, l'étonnent.

Vous voyez sur la dia que l'on peut être surpris par ses propres émotions, par un réveil de créativité qu'on a en soi et qu'on ne soupçonnait pas, par une énergie qu'on arrive à mobiliser et qu'on ne soupçonnait pas non plus.

En termes de travail sur les représentations et les émotions, il y a, comme je vous le disais, une variété de formations dans ce domaine ; il est possible de travailler sur ses représentations, ses émotions en équipe, lors des réunions d'équipe par exemple. Le professionnel peut parfois avoir besoin ou faire le choix d'un travail personnel ; le professionnel peut mettre en route des démarches plus ciblées, en lien avec la situation rencontrée dans le milieu d'accueil, innovantes et particulières comme par exemple aller visiter une collègue d'un autre milieu d'accueil qui accueille ou a accueilli un enfant à besoins spécifiques, faire partie d'un groupe de parole. Une initiative qui a été réalisée par « le Tisserand » et que je trouve très intéressante est d'aller visiter l'institution ou l'école spécialisée où ira probablement l'enfant ; cela permet d'échanger avec d'autres professionnels habitués à l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques.





Le deuxième volet concerne **les parents** et là j'ai essayé de reprendre quelques mots qui me paraissent essentiels : c'est le non jugement des parents, une qualité d'écoute, une empathie et toujours cette idée de chemin, de vitesse de déambulation sur ce chemin qui est à respecter ; c'est-à-dire que les parents n'avancent pas toujours au même rythme que nous ou que nous n'avançons pas au même rythme que celui des parents mais je pense que l'essentiel, c'est que chacun avance tout en créant des points de rencontre, ce qui n'empêche pas de mettre en place déjà certains aménagements pour répondre aux besoins de l'enfant.

Comme vous le voyez, je n'ai pas beaucoup développé la diapositive en ce qui concerne le travail avec les parents parce que j'avais l'impression, en préparant cet exposé, que beaucoup a déjà été dit sur le sujet. Cependant, je me rends compte que pour chaque milieu d'accueil pour qui c'est la première fois qu'il accueille un enfant en situation de handicap, ce travail avec les parents est perçu comme difficile et engendre de nombreux questionnements. Et que ce n'est pas facile d'emblée d'être dans cette attitude d'empathie, d'écoute tout en respectant les limites du milieu d'accueil, tout en osant dire ce qu'on a envie de leur dire sans les brusquer. J'ai conscience qu'accueillir les parents est plus difficile qu'il n'en a l'air et c'est un réel défi d'arriver à parler des difficultés de l'enfant à certains parents. Je voudrais quand même souligner que ce ne sont pas non plus des extraterrestres et que c'est tout aussi délicat de dire à un parent que son enfant est agressif ou qu'il mord régulièrement ses compagnons de jeu. Le professionnel du milieu d'accueil qui découvre une pathologie est dans la même situation que le parent ; il est sans doute autant désorienté et a perdu ou perd ses repères au fur et à mesure de la découverte de la pathologie.

Il me paraît capital de ne pas créer avant même d'être en relation avec eux une crainte, une peur de parler aux parents.

Quand on en a l'occasion et/ou qu'on sait qu'on va accueillir un enfant à besoins spécifiques, je trouve que cela vaut la peine d'avoir un travail de réflexion avant l'entrée et donc de discuter avec les parents les critères pratiques d'organisation : est-ce qu'on est sur la même longueur d'ondes ? Est-ce que ce qu'on leur propose leur convient ? Discuter en équipe de « Comment on va s'organiser pour pouvoir accueillir cet enfant ? », ce qu'il est nécessaire de mettre en place avant qu'il n'entre. Passer en revue le projet éducatif et voir si on a besoin de l'amender pour pouvoir accueillir cet enfant, se demander si on va devoir mettre des choses particulières en place dans le groupe pour que l'enfant puisse en faire partie intégrante. Se poser les questions en lien avec la prise en charge thérapeutique de l'enfant : y a-t-il un thérapeute extérieur ? Va-t-il éventuellement venir dans le milieu d'accueil ? Comment l'accueillir ? Qui va l'accueillir ? Est-ce qu'il y aura moyen de lui demander des explications ? Est-ce qu'il sera disponible pour cela ? Comment cela va-t-il se passer ? On peut se permettre de se poser toutes ces questions avant l'entrée, on peut le faire avec les parents. Parfois, il y a déjà un service d'aide précoce qui fait partie du réseau de la famille. Voilà : prenons le temps ! En général, on n'est pas à une ou deux semaines près pour pouvoir accueillir l'enfant et tout ce qui est clarifié avant l'entrée permettra de gagner du temps grâce au fait d'être plus serein avec la famille et l'enfant quand il sera dans le milieu d'accueil.

En ce qui concerne **l'enfant**, j'ai retenu 3 questions : qui, comment et avec qui ?

Le « qui » d'abord : qui est cet enfant avec lequel nous partageons notre journée : quelle est sa personnalité, quels sont ses goûts, ses jeux préférés ? Qui sont ses copains de jeux ? Essayons de ne pas le réduire à sa pathologie mais bien de voir toute sa globalité d'enfant. Ensuite, tout en prenant en compte sa personnalité propre, vient la question de ses besoins : besoins d'enfant et besoins spécifiques liés à sa pathologie.

La deuxième question est le « comment » : c'est important de relever toutes les compétences de l'enfant et c'est tout aussi important de se demander comment se déclinent ces compétences.

Ce « comment » s'imbrique évidemment avec le « qui » et « avec qui » ; toutes ces observations se passent simultanément.

Comment marche-t-il ? Comment mange-t-il ? Comment boit-il ? Comment joue-t-il ? Comment entre-t-il en contact avec les autres enfants ? Avec les adultes ? L'observation des puéricultrices ou accueillantes est capitale. Parce que leurs observations vont ensuite se

croiser avec celles des autres personnes qui gravitent autour de l'enfant : un kinésithérapeute, un logopède, un psychomotricien, une personne du service d'aide précoce, etc. Et ces observations, additionnées les unes aux autres, vont permettre de cerner au plus près les besoins de l'enfant. Ce relevé des besoins va alors déboucher - ou non - sur un ajustement des pratiques au quotidien.

La question du « avec qui » renvoie au fait que l'enfant que nous accueillons n'est pas tout seul : il fait partie d'un groupe et le fait de mettre ensemble, dans une même pièce, des enfants valides et un enfant en situation de handicap n'est pas toujours suffisant pour que ce dernier soit intégré au groupe. Les conditions à installer pour que la rencontre entre enfants soit possible sont à réfléchir. Sinon, on arrive dans un des travers de l'intégration qui est que tout se passe bien, l'enfant va bien, il a l'air heureux mais au fond, il passe la plus grande partie de sa journée seul : par exemple parce ses compétences de communication ne lui permettent pas d'entrer en contact avec les autres, ou parce que les jeux des enfants valides vont trop vite pour lui.



Vient ensuite le dernier point qui est le réseau : **le réseau** va se décliner différemment suivant les situations. J'ai relevé ce que j'appelle le réseau interne : l'équipe - dans les milieux d'accueil en collectivité - qui a souvent une réunion d'équipe pendant laquelle peuvent être échangées les observations, où l'on peut débattre de nos pratiques, trouver des réponses adaptées. C'est parfois un endroit où l'expression des émotions, plus nécessaire encore lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap, est permise.

Le réseau, cela peut aussi être son propre pouvoir organisateur.



Le réseau externe peut être spécialisé ou non : ce que nous appelons communément le réseau spécialisé ou spécial, ce sont les structures dépendant de l'AWIPH : un service d'aide précoce, un centre de réadaptation, un service d'accueil de jour pour jeunes ainsi que l'enseignement spécialisé, les thérapeutes paramédicaux et les médecins spécialistes. Ces personnes vont amener d'autres repères qui sont en lien avec la pathologie de l'enfant puisque c'est leur « spécialité », leur métier.

Dans la branche que j'ai appelée « réseau externe », j'ai repris quelques éléments qui me semblent importants quant au fonctionnement de ce travail en réseau. D'abord, il me semble important de l'activer tout de suite, de ne pas attendre d'être épuisé ou de se retrouver dans une situation difficile pour l'activer. C'est plus facile de l'activer ou le mettre en place posément plutôt que dans l'urgence.

Ce réseau externe sert à rassembler diverses compétences, à mettre en place des repères ; je pense qu'il devrait automatiquement faire partie du paysage de l'intégration. Il peut évidemment prendre différentes formes mais quelle que soit la façon dont il va se décliner, il va prendre du temps. C'est à considérer dès le départ : le savoir consciemment éviter de « râler » sur ce réseau par la suite. Il apporte un plus mais il prend du temps : les coups de téléphone, les temps de réunion, l'organisation des moments où le kiné extérieur peut venir, la discussion avec lui, l'échange de nos observations avec les parents. Tout cela prend un certain temps qu'il vaut mieux anticiper sinon on se décourage de travailler en réseau.

J'ai repris un point que j'appelle « autonomie » : je

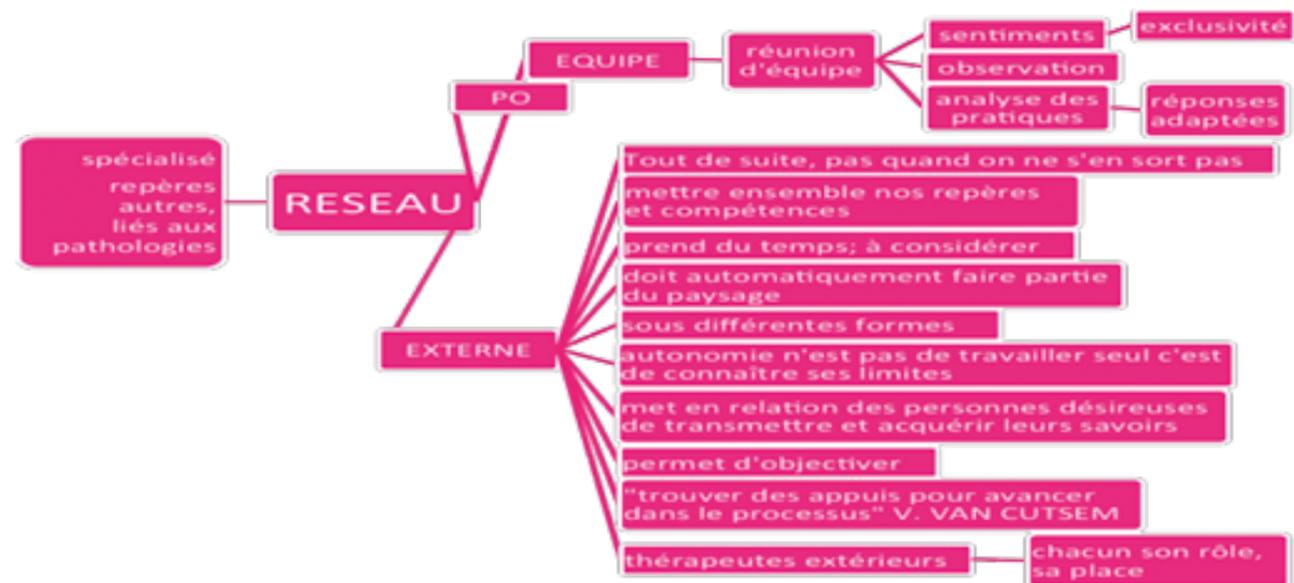
voulais évoquer le fait qu'être autonome, quand on parle d'intégration, cela ne veut pas dire travailler tout seul. C'est comme pour l'enfant, l'être humain : l'autonomie ce n'est pas de savoir faire tout tout seul mais plutôt de connaître ses compétences et limites et donc de savoir quand et où demander un relais. Demander de l'aide à un autre collègue, interne ou externe, en fonction de ce que nous-mêmes pouvons ou non apporter.

Le réseau doit viser la mise en commun de nos pratiques et observations. Il permet de tendre vers plus d'objectivité, de prendre du recul par rapport à la situation ; un recul qui permet une réflexion différente de celle du terrain quotidien. Comme le disait Violaine VAN CUTSEM dans l'un de ses exposés, le travail en réseau « c'est trouver des appuis pour avancer dans le processus ».

Le dernier point que j'ai repris traite du rôle et de la place de chacun. J'entends fréquemment que les puéricultrices se posent la question de savoir si c'est à elles de faire faire des « exercices » (et je mets exercices entre guillemets) à l'enfant. Effectivement, de mon point de vue, ce n'est pas aux puéricultrices de faire faire des « exercices » aux enfants. Cependant certains gestes et attitudes peuvent être mises en place dans le groupe par les puéricultrices afin de consolider ce qui se travaille lors des séances individuelles de thérapie ou de stimulation, participant ainsi à la continuité de la thérapie.

J'ai parlé vite afin de rester dans le temps qui m'était imparti. J'espère avoir été compréhensible. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Je vous remercie pour votre écoute.



La relation parent-professionnel dans un cadre d'inclusion

par Christine HANOT-DERAVET



Christine HANOT-DERAVET
Pédagogue et Psychologue spécialisée dans l'accompagnement et le soutien de personnes en situation de handicap ; Membre de l'Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes autistes (Apepa), Coordinatrice du service AUTI-RESSOURCES

Tél. : 0496/472.431



IL Y A TANT À DIRE SUR CETTE RELATION QU'ON POURRAIT LUI CONSACRER DES SEMAINES DE CONFÉRENCES, D'ÉCHANGES, DE DISCUSSIONS... SANS ÉPUISER LE SUJET. JE VAIS DONC, TRÈS HUMBLEMENT, ME CONTENTER DE PARTIR D'EXPÉRIENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES POUR DÉGAGER QUELQUES PISTES POUVANT PERMETTRE D'OPTIMISER LA COMMUNICATION ENTRE MILIEUX D'ACCUEIL, FAMILLES ET SERVICES SPÉCIALISÉS.

J'UTILISERAI CONSTAMMENT MES DEUX CASQUETTES :

- DE MAMAN DE 4 ENFANTS, DONT UN JEUNE AVEC AUTISME ET HANDICAP MENTAL ET
- DE PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE DANS L'INTERVENTION AUPRÈS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DANS LE SOUTIEN À LEURS FAMILLES

QUELQUES PRÉLIMINAIRES

L'enfant avec handicap qui est au centre de cette relation entre parents et professionnels est d'abord un enfant et non d'abord un handicap ou un ensemble de déficiences ou d'incapacités. Il fait, pour moi, naturellement partie de notre société, en est l'un des membres à part entière et n'a donc nul besoin d'y être « intégré »... puisqu'il y est déjà présent, inclus. Cela signifie qu'il doit avoir droit, comme tout autre enfant, aux structures destinées aux enfants : structures d'accueil, de loisirs, d'enseignement, ... Ce choix éthique et philosophique, de plus en plus partagé par les parents et les professionnels, se heurte encore sur le terrain à de nombreux obstacles. L'accès aux lieux d'accueil « ordinaires » demeure encore trop souvent un défi de taille.

Les expériences relatées par les parents et par les professionnels sont souvent multiformes : beaucoup de parents expriment le fait que cet enfant, ils l'ont profondément désiré, aimé... et que tout a commencé par une histoire d'amour, une attente d'un enfant ... sans handicap, aucun n'ayant signé un contrat demandant que l'enfant ait tel ou tel handicap ! Puis l'enfant est arrivé et avec lui, à la naissance ou après quelques semaines, voire quelques années, l'annonce du handicap... que chaque famille va vivre à sa façon, nous en reparlerons plus tard.

L'arrivée à la crèche va se faire avec beaucoup d'attentes de la part de la famille, un peu d'appréhension... Du côté des professionnels aussi, il peut y avoir de l'appréhension et des attentes... Et parfois, cela se passe merveilleusement bien : chacun se sent partenaire, apporte ses compétences particulières, l'enfant s'épanouit bien. Parfois, les uns et les autres se sentent mal à l'aise dans la relation, parlent et accumulent les maladresses, n'osent plus parler ouvertement, craignent le contact, se montrent agressifs, jugent, ... et sortent KO de l'expérience, fatigués, non reconnus. Parfois encore, la relation

et la communication connaissent quelques hauts et bas, s'enrichissent progressivement, doucement, par petits pas, par réajustements progressifs... avec une connaissance de chacun qui s'améliore et des compétences qui s'additionnent, se multiplient, ...

Lorsqu'on accompagne les familles et les professionnels, certains mots reviennent, qui décrivent toutes les couleurs que leurs relations peuvent arborer : confiance, reconnaissance, doute, peur, méfiance, silence, non-dit, sentiment de complémentarité et de compétence, sentiment d'être soutenus... ou soutenant.

DU VÉCU DE LA FAMILLE À L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Il est important de tenir compte de ce qu'on pourrait appeler le « sac à dos parental », c'est-à-dire tout ce que la famille a accumulé comme expériences, comme ressentis, ... avant d'arriver dans telle ou telle structure d'accueil. Les modalités de l'annonce du handicap, par exemple, vont s'avérer très importantes dans la manière dont la famille va considérer le handicap de son enfant et interagir avec celui-ci et avec les professionnels. La famille peut se trouver dans le déni, la prostration, la colère, la tristesse, la dépression, le soulagement... Elle peut chercher un équilibre difficile à trouver, entre le temps consacré à l'enfant, aux frères et sœurs, au couple, ... Le couple va souvent voir le stress augmenter dans sa vie quotidienne, avec tous ses corollaires. L'homme et la femme vont souvent se trouver à des étapes différentes face à l'appropriation du handicap (plutôt que l'acceptation du handicap), vivre des cheminements et des investissements très différents...

Très souvent, les familles, après l'annonce, vivent des expériences et des émotions très fortes, très déstabilisantes : l'angoisse et la peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas pouvoir prendre les bonnes décisions, de ne pas agir à temps, de ne pas aller chez

les bons spécialistes, ... tenaillent certains parents. C'est ainsi qu'ils vont faire du « shopping », courir d'un spécialiste à l'autre, d'une thérapie à l'autre, dans une course effrénée, bien compréhensible mais qui, souvent, se solde par un sentiment d'épuisement profond. Certains vont s'investir, voire se sur-investir. Certains, par contre, vont décrocher, n'osant pas agir, de peur de se tromper, trop stressés, trop fatigués, trop assommés, ... Souvent, l'un des deux va arrêter ou réduire son activité professionnelle pour se consacrer davantage à l'enfant... avec les problèmes financiers et/ou psychologiques que cela peut parfois entraîner. Les familles ne sont, en effet, pas égales face au handicap...

Tenir compte de tout cela lorsqu'on accompagne un enfant ou une famille peut permettre de mieux comprendre où cette famille se trouve, les ressources dont elle dispose ou pas, l'énergie qu'elle a... ou pas, la raison de certains propos qui pourraient nous sembler agressifs, décourageants, ... Cela nous permet, en tant que professionnels, de nous adapter plus facilement et de ne pas interpréter erronément certains propos ou attitudes.

Il faut dire que la famille est souvent bousculée par cette expérience à laquelle elle n'a, souvent, pas du tout été préparée. Elle jette un autre regard sur le monde qui l'entoure, découvre le handicap, d'autres valeurs, une autre notion du temps, ... Elle réalise à la fois sa profonde solitude face à ce vécu nouveau et, dans le même temps, le fait que d'autres vivent des expériences similaires.

La famille reçoit nombre de conseils des personnes qui l'entourent, contradictoires souvent. Elle se sent jugée, isolée, entourée de personnes qui ne peuvent pas vraiment la comprendre. Elle apprend, progressivement, par essais et erreurs, en suivant des conférences ou des formations, en rencontrant d'autres familles, en surfant sur le Net, en chattant ...

Elle devient une famille à part... avec un enfant dont le handicap provoque chez les autres la sympathie (parfois), l'étonnement, la curiosité, le jugement, la pitié... Les regards sur l'enfant se font souvent soutenus, les propos fusent et nombre de familles vivent cela très difficilement. Leur enfant est mal jugé, critiqué, plaint, dévalorisé, infantilisé... et c'est insupportable.

La manière dont les professionnels du milieu d'accueil vont parler à l'enfant et de l'enfant peut renverser la vapeur : mettre en avant les compétences de l'enfant, ses réussites, son autonomie grandissante, sa beauté, les activités qu'il a réalisées... va permettre de rendre à l'enfant son statut d'enfant et de normaliser la relation.

La manière dont les professionnels vont parler aux parents va aussi être déterminante. Trop souvent, la représentation de l'enfant avec handicap « contamine » celle des parents, qui sont culpabilisés (« Ca n'arrive que dans les familles à problèmes ! », « Ils ont dû faire quelque chose pour mériter cela ! », « Jugés (trop sévères, trop laxistes, trop investis, trop peu investis, ...) », infantilisés (il y a toujours quelqu'un qui sait mieux qu'eux ce qui serait bon pour eux), regardés avec pitié (« Pauvre enfant, pauvres parents... Ils n'ont vraiment pas de chance ! ») ... ou avec admiration (« Ce n'est vraiment pas une famille comme les autres ! »).

Accueillir la famille comme une famille à part... entière (pour reprendre les propos du Pr MAGEROTTE), en accueillant à la fois ses ressemblances et ses différences, la soutenir dans la mesure où elle le souhaite, rester discrets si elle souhaite plus d'autonomie, sans stigmatisation mais en se rendant disponibles dans le cadre qui a été fixé... peut permettre une approche respectueuse de la famille et de son écologie.

POURQUOI DES CRÈCHES INCLUSIVES ?

Nous savons aujourd'hui, grâce à de nombreuses recherches sur le sujet, que l'inclusion en milieu d'accueil « ordinaire » :

- Permet un développement global de l'enfant avec handicap aussi bon, voire meilleur que dans une structure spécialisée
- Favorise les interactions sociales de l'enfant avec handicap, qui seront naturellement plus nombreuses que dans un milieu non inclusif... Cela signifie que l'enfant risque aussi de vivre plus de rejets et qu'il faut donc l'accompagner en tenant compte de ce risque et en mettant en place des stratégies de prévention et d'actions en conséquence
- Permet aux autres enfants d'apprendre à mieux entrer en relation avec leurs copains extraordinaires et à mieux connaître le handicap
- Est souvent très importante pour les parents de l'enfant en inclusion, car elle est, notamment, un signe de reconnaissance de leur enfant comme citoyen à part entière
- Permet aux professionnels d'enrichir leur pratique, de diversifier leurs approches éducatives et pédagogiques, de travailler davantage en réseau (famille, collègues, services spécialisés, médecin, kiné, ...)



QUELQUES PISTES

L'inclusion vaut donc la peine d'être vécue et portera d'autant plus de fruits que les divers acteurs mettront en place un partenariat de qualité. Quelques ingrédients semblent essentiels dans la mise en place d'un partenariat efficient :

- La certitude que chaque partenaire détient une expertise particulière et intéressante. Les professionnels de la crèche ont une expertise dans le domaine de la petite enfance ; les parents ont une expertise de leur enfant ; les services spécialisés ont une expertise du handicap. Chacun peut donc aider à la mise en place et à l'évolution du projet de l'enfant
- Une écoute réciproque
- Le fait d'avoir un objectif commun, des valeurs communes. Une vision partagée de l'inclusion, des objectifs prioritaires et des moyens à mettre en œuvre
- Un projet individuel pour l'enfant que chacun aide, progressivement, à co-construire
- Un climat de confiance permettant un dialogue sur ce qui se passe bien ou moins bien, sur ce qui est bien ou mal vécu. L'acceptation du fait que la confiance se construit pour tous avec le temps, au rythme de chacun des partenaires, en fonction de l'histoire de chacun
- Une grande flexibilité et un cadre clair
- Une organisation soutenance : temps nécessaire pour la coordination, nombre suffisant d'intervenants, formations continuées, lieux accueillants et favorables aux échanges, respect du rythme de chacun, ...
- Une évaluation régulière du projet
- Un premier entretien auquel on accorde du soin et de l'importance
- Eviter le jugement, développer la bienveillance
- Apprendre à connaître les partenaires et la manière dont ils communiquent, leurs zones de confort et d'inconfort
- Parler le langage de l'autre, s'adapter
- Parler de l'enfant en termes positifs, prendre le temps de parler de ses progrès, des faits observés, ...
- Ne pas hésiter à demander de l'aide, l'expertise d'autres partenaires
- Etre vigilant au bien-être de l'enfant mais aussi à la qualité de vie et de travail de chacun

EN CONCLUSION

Voilà quelques pistes qui ne mèneront jamais à un modèle unique d'inclusion et de partenariat mais qui permettront de co-construire, tous ensemble, des projets adaptés à chaque enfant, à chaque famille. L'inclusion et le partenariat apparaissent comme des processus souples et évolutifs.

Il n'y a donc pas un positionnement familial ou professionnel-type idéal mais des positionnements qui s'ajustent à chacun des partenaires de ce défi qu'est l'inclusion !

Merci pour votre attention,

Christine HANOT, Psychologue



Les ressources disponibles en province de Luxembourg

par Madeleine KIRCH

Madeleine KIRCH
Responsable du bureau
régional de Libramont, Agence
wallonne pour l'Intégration
des Personnes handicapées
(AWIPH)

Bureau de Libramont
Rue du village, 5
6800 LIBRAMONT
Tél. : 061/23 03 60

Fax : 061/23 03 76

brlibramont@awiph.be



Présentation du bureau régional de Libramont, de ses missions et de ses services internes, ainsi que des services répartis dans la province de Luxembourg.

LES MISSIONS DU BUREAU RÉGIONAL (BR) DE LIBRAMONT

- Écouter, orienter, informer et conseiller
- Instruire les demandes
- Participer aux activités du réseau associatif/thématique
- Être le fil conducteur de la politique de l'AWIPH dans la province de Luxembourg
- Soutenir des initiatives

LES PÔLES DE TRAVAIL D'UN BR



Les services du pôle Accueil-Hébergement-Accompagnement (AHA)

1. Services résidentiels pour jeunes (SRJ)
2. Services d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés (SAJJNS)
3. Services résidentiels pour adultes (SRNA)
4. Services de logement supervisé (SLS)
5. Services d'accueil de jour pour adultes (SAJA)

Les axes de travail du pôle Aide en milieu de vie (AMV)

1. Les Services d'aide en milieu de vie (SAMV)
 - Services d'aide précoce (SAP)
 - Services d'aide à l'intégration (SAI)
 - Services d'accompagnement (SAC)
 - Services d'accompagnement en accueil de type familial (SAF)
 - Services d'aide aux activités de la vie journalière (AVJ)
 - Initiatives spécifiques
2. Le soutien à domicile en aide matérielle (adaptation du domicile, octroi de langes, adaptation de véhicules, etc.)
3. Le soutien financier à domicile à l'aide du Budget d'assistance personnelle

Les axes du pôle Emploi/Formation

- Le contrat d'adaptation professionnelle
- Le contrat de formation en centre
- La prime à l'intégration
- La prime au tutorat
- La prime de compensation
- L'aménagement du poste de travail



SERVICES PRÉSENTS DANS LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Services d'aide précoce (0 à 7 ans)

Dès la petite enfance, le SAP apporte à la famille et à l'enfant un soutien d'un point de vue éducatif, social et psychologique. Le service veille à la bonne intégration de l'enfant à la crèche, à l'école ou lors d'activités extrascolaires.

- **Premiers pas**, chaussée Balaclava, 5 à 6840 Longlier
Tel : 061/ 27 77 19
E-mail : premierspassap@skynet.be
- **SAP** Forrières, rue des Alliés, 32 à 6953 Forrières
Tel : 084/21 09 80
E-mail : sap.forrieres@hotmail.com

Services d'aide à l'intégration (6 à 20 ans)

Un projet individualisé est réalisé avec le jeune et sa famille. Il a pour objectif d'optimiser l'intégration sociale et l'autonomie. Le service collabore avec les écoles afin de favoriser au maximum l'intégration scolaire du jeune.

- **Autilux**, rue Zenobe Gramme, 16 à 6700 Arlon (Autisme)
Tel : 063/22 73 62
E-mail : autilux@province.luxembourg.be
- **Parcours commun**, rue Nouvelle, 28 à 6760 Ethe (sud de la province)
Tel : 063/ 58 88 45
E-mail : bureau.sai.imp-ethe@province.luxembourg.be
- **Soleil bleu**, rue du Stade, 32 à 6900 Aye (jeunes présentant des déficiences multiples et associées)
Tel : 084/31 58 90
E-mail : soleilbleu@andage.be
- **I-MEDIAT**, route de Hotemme, 5 à 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tel : 086 / 21 85 88
E-mail : imediat.service@acis-group.org
- **Val d'Aisne**, Brisco, 12 à 6997 Erezée
Tel : 086 / 34 94 95
E-mail : sai.val@province.luxembourg.be

Services d'accompagnement (à partir de 18 ans)

Suivi de personnes en recherche ou maintien d'autonomie dans leur milieu de vie. Un projet d'accompagnement est élaboré sur base des demandes de la personne handicapée et vise à l'implication et la collaboration entre le service et le bénéficiaire.

- **SAHMO**, rue Zenobe Gramme, 16 à 6700 Arlon
Tel : 063/ 22 73 62
E-mail : sahmo@province.luxembourg.be
Surdité : c.simon@province.luxembourg.be
- **Sesame**, rue de la Moselle, 7-9 à 6700 Arlon
Tel : 063/ 21 18 46
E-mail : sesame.arlon@mc.be
- **Starter**, rue de Seymerich, 33 à 6700 Arlon (sud de la province)
Tel : 063/ 23 62 63
E-mail : starter.arlon@skynet.be
- **Clairval**, route de Hotemme, 5 à 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tel : 086/21 85 88
E-mail : imediat.service@acis-group.org

Projet d'initiative spécifique (0 à 3 ans)

Les PIS soutiennent et accompagnent les milieux d'accueil de la petite enfance qui le souhaitent, lorsqu'ils accueillent ou se préparent à accueillir des enfants en situation de handicap.

- **le Tisserand**
Promemploi, rue des Déportés, 140 à 6700 Arlon
Tel : 063 / 24 25 28
E-mail : letisserand@promemploi.be

Service de transition 16-25 ans

Accompagnement durant la période de transition entre l'école et la vie active

- **Perspectives Lux**, Arlon/Bastogne
Rue de la Moselle, 7-9 à 6700 Arlon
Tel : 0497/30 82 07
E-mail : sesame.arlon@mc.be

Cellule mobile d'intervention (CMI)

Soutien pour les bénéficiaires présentant un double diagnostic et pour leur entourage en vue d'améliorer leur qualité de vie

- **CMI**, Bertrix
Rue des Ardoisières, 100 à 6880 Bertrix
Tel : 061/22 18 90
E-mail : cmi@province.luxembourg.be



Services répit

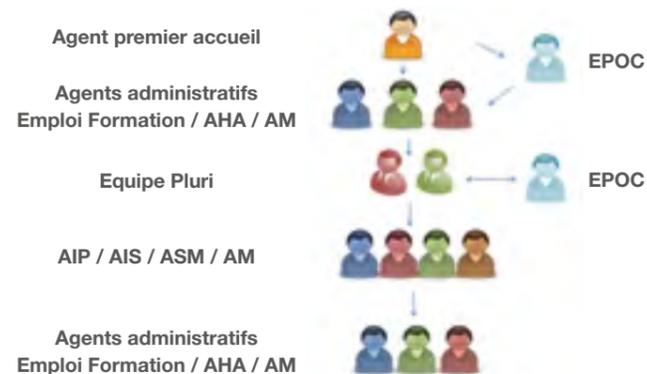
Services qui permettent aux familles, aux aidants proches et aux personnes en situation de handicap de souffler

- **La deuxième base**, 0-18 ans (organisation de séjours de vacances en province de Luxembourg)
rue du Coquelet, 77 à 5030 Gembloux
Tel : 081 / 60 19 10
E-mail : la2emebase@skynet.be
- **Promemploi**, 0-12 ans
rue des Déportés, 140 à 6700 Arlon
Tel : 063/ 24 24 40
E-mail : accueil.assistance@promemploi.be
- **Chouette Service**, 0-65 ans
route de Grupont, 23 à 6870 Saint Hubert
Tel : 0476 65 78 55
E-mail : asdelizee@andage.be
- **I-MEDIAT**, 0-65 ans
route de Hottemme 5B à 6940 Barvaux-sur-Ourthe (Durbuy)
Tel : 086/21 85 88
E-mail : imediat.service@acis-group.org

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Services	Age
Services d'aide précoce	de 0 à 8 ans (moins 1 jour)
Services d'aide à l'intégration	de 6 à 21 ans (moins 1 jour)
Services d'accompagnement	à partir de 18 ans
Projet d'initiative spécifique	de 0 à 3 ans
Service de transition 16-25 ans	de 16 à 25 ans
Cellule mobile d'intervention	Tout âge : AWIPH + déficience intellectuelle + troubles graves du comportement et/ou troubles psychiatriques
Services répit	Toute personne en situation de handicap

LE PARCOURS D'UNE DEMANDE



ÉTAPES DE LA GESTION DES DEMANDES

1. Introduction d'un « Formulaire d'introduction de la demande » (FID)
2. Analyse des critères d'admissibilité
3. Analyse des critères d'opportunité
4. Décision

3 FONCTIONS AU SERVICE DE LA PETITE-ENFANCE AU SEIN DU BR

Agent EPOC (écoute, première orientation, conseil)

Il est à l'écoute de la personne et l'aide à définir sa demande. Il fournit une information appropriée sur les services disponibles au sein de l'agence ou à l'extérieur. Il travaille et collabore avec le réseau extérieur.



Corinne TOURNAY
Tél. : +32(0)61/23.03.81

Agent en Intégration Sociale (AIS)/ Accueil-Hébergement-Accompagnement (AHA)

Il permet aux usagers de l'AWIPH de bénéficier d'une solution adaptée à leurs besoins dans le domaine de l'accueil et l'hébergement



Laetitia MICHELS
Tél. : +32(0)61/23.03.62

Agent Suivi Mineurs

Il assure une réponse adaptée aux besoins des personnes handicapées mineures en matière d'accueil, hébergement et accompagnement en assurant le suivi du projet individuel des jeunes sollicitant une intervention de l'AWIPH



Françoise COLLIN
Tél. : +32(0)61/23.03.71



Et après l'accueil 0-3 ans ?

par Stéphanie HEYDEN

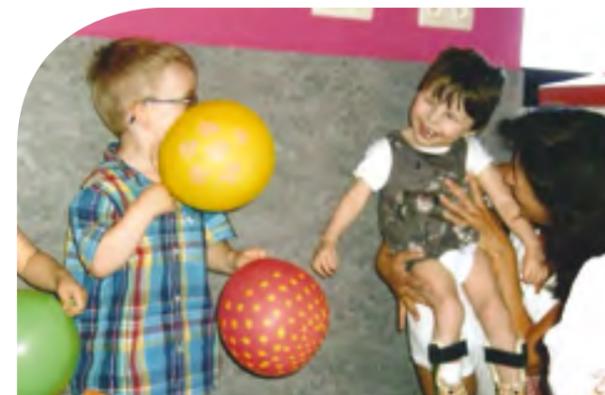


*Stéphanie HEYDEN
Présidente de la Commission
« Accueil de l'enfant porteur
de handicap », Echevine
de l'accueil extrascolaire,
Vielsalm*

Mise sur pied et suivi d'une Commission communale « Accueil de l'enfant porteur d'un handicap »

LES ORIGINES DU PROJET :

La crèche Bébés Rencontres, située au centre de la Commune de Vielsalm, a développé il y a quelques années plusieurs projets d'intégration d'enfants porteurs de handicap, tout d'abord seule et, depuis le 1^{er} janvier 2010, en partenariat étroit avec « le Tisserand ».



Le personnel de la crèche a pu observer à quel point ces projets étaient riches et porteurs pour tous : l'enfant concerné par le handicap, sa famille, mais aussi tous les autres enfants, leurs familles et l'équipe d'accueil !

Depuis le 01 janvier 2010, l'accueil a été rendu possible en grande partie grâce au renfort de l'encadrement proposé par le Tisserand.

Seulement voilà : les enfants accueillis à la crèche grandissent et viennent à quitter le milieu d'accueil. Que se passe-t-il pour eux ensuite ?

Le plus souvent, l'enfant est orienté vers une structure d'enseignement spécialisé. Mais les parents sont souvent demandeurs de garder un contact avec des enfants non-porteurs de handicap, via la participation à des activités ou l'inscription à un milieu d'accueil extrascolaire.

Or, il s'avère que les moyens utilisés pour permettre l'intégration régulière en milieu d'accueil de la petite enfance n'existent pas (ou pas sous la même forme) dans les milieux d'accueil « 3-12 ans ».

L'enfant, qui a donc profité d'un projet d'intégration construit et pensé jusqu'à ses 3 ans, n'a ensuite plus la possibilité de garder un contact aussi régulier avec des milieux d'accueil dit ordinaires, et donc avec des enfants de son âge qui ne présentent pas de handicap. Aujourd'hui, le service Répît de Promemploi permet un accompagnement de l'enfant porteur de handicap dans les loisirs, mais le recours à ces prestations doit rester ponctuel et à la charge des familles.

Devant ce constat, la direction de la crèche a donc décidé d'organiser une journée d'information et d'échanges au sein de la commune en septembre 2010. Les pouvoirs politiques, la coordination « Accueil Temps libre » de Vielsalm, les parents d'enfants porteurs d'un handicap ainsi que tous les professionnels confrontés à cette problématique ont donc été conviés à cette rencontre. La volonté de plusieurs participants d'aller encore plus loin dans la réflexion était belle et bien présente et la création d'une Commission d'étude autour de cette question a été très vite retenue.





UNE COMMISSION « ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP »

Une véritable équipe de travail s'est donc mise sur pied en novembre 2010. Elle est composée d'un noyau d'une quinzaine de membres, mais elle fait régulièrement appel à des personnes extérieures pour participer à ses travaux (AWIPH, ONE, ASBL Promemploi,...).

Un des avantages majeurs de sa composition est le fait que ses membres sont issus d'horizons variés : professionnels de l'enfance, professionnels du handicap, parents, pouvoir politique,...

Les services partenaires de la Commission sont les suivants :

- Service Handicontact du CPAS de Vielsalm : il s'agit d'un référent de proximité en matière de handicap qui se veut plus proche et accessible pour les personnes handicapées que les bureaux régionaux de l'AWIPH et qui joue un rôle de centralisation des informations
- ASBL « les Hautes Ardennes » : l'ASBL les Hautes Ardennes développe diverses activités permettant



de soutenir et accompagner les personnes adultes porteuses d'un handicap mental léger à lourd.

Elle propose ainsi un service d'hébergement sur deux sites, un centre de jour et une entreprise de travail adapté. Dépend de cette ASBL un Centre d'Expression et de Créativité, «La Hesse», qui développe depuis des années déjà des stages durant les congés à destination de tous les enfants, porteurs ou non de handicap. Enfin, tout récemment, à l'initiative de l'ASBL Les Hautes Ardennes, une société coopérative à finalité sociale et d'insertion s'est créée. Sa principale activité est la restauration de collectivité : « La Table des hautes Ardennes »

- AMO l'Étincelle : il s'agit d'un Service d'Aide en Milieu ouvert qui apporte une aide au jeune dans son milieu de vie habituel (famille, école, ...). L'équipe peut intervenir auprès de l'enfant ou du jeune de manière individuelle mais aussi mener des projets auprès de groupes (exemple : prévention assuétudes)



- Institut fondamental d'enseignement spécialisé de Rencheux, qui accueille les enfants de maternelle, primaire et secondaire



- Crèche Bébés Rencontres : elle peut accueillir jusqu'à 36 enfants de 0 à 3 ans. La structure fonctionne en groupes d'âges mélangés, sur deux étages. Elle propose en outre un service de garde d'enfants malades à domicile ainsi qu'un service d'accueil extrascolaire de 3 à 8 ans, « la Récré ». Comme je le disais au début, la crèche a déjà travaillé à plusieurs reprises avec le Tisserand, accueillant ainsi des enfants porteurs de handicap, dont certains de handicaps lourds

- Pouvoirs publics locaux : des représentants du Collège et du Conseil communal font partie de la Commission, ainsi que des représentants du Conseil du CPAS



- Service Accueil extrascolaire de la Commune de Vielsalm : ce service (fruit d'un partenariat entre Promemploi et la commune de Vielsalm) coordonne l'offre et la qualité de l'accueil extrascolaire à Vielsalm, soit les activités qui s'offrent aux enfants de 2 ans ½ à 12 ans en dehors des périodes scolaires (accueil avant et après l'école, accueil du mercredi, accueil durant les congés, ...)



Font également partie de la Commission une kinésithérapeute indépendante et cinq représentants des parents d'enfants porteurs de handicap.

LES OBJECTIFS DE TRAVAIL

Notre Commission s'est déjà réunie à 8 reprises au cours d'une année et demie de fonctionnement. De ces réunions émane une volonté de construire un projet cohérent au niveau local autour de la question « enfance et handicap ».

Au départ, l'objectif à long terme est la mise en place de projets d'intégration en milieu d'accueil 3 à 12 ans à Vielsalm.

La Commission se veut également porteuse d'un message de tolérance et d'acceptation de la différence, faisant de la sensibilisation au handicap un de ses leitmotivs.

Pour y parvenir, il nous semblait nécessaire de :

- Connaître la situation de départ en matière d'intégration d'enfants porteurs de handicap
- Informer les familles et les professionnels sur la question de l'intégration
- Sensibiliser les associations locales à la question de l'intégration d'enfants porteurs de handicap
- Sensibiliser les familles et le tout-public à la notion de handicap

Les projets déjà aboutis ou en cours d'élaboration ne concernent donc pas uniquement l'accueil de l'enfant porteur de handicap en structure extrascolaire, mais bien d'autres aspects en lien avec le handicap. La question de l'accueil extrascolaire s'est en fait révélée être le point de départ d'une réflexion aujourd'hui extrapolée à d'autres niveaux d'action.

Le point commun entre ces domaines de réflexion est la volonté de favoriser, voire de faciliter l'émergence de projets d'intégration, dans une ligne de conduite d'égalité des chances entre enfants porteurs de handicap et enfants dits valides.



LES PROJETS MENÉS PAR LES PARTENAIRES DE LA COMMISSION

TRÈS VITE, NOTRE GROUPE DE TRAVAIL A « COLLÉ », ET PLUSIEURS PROJETS COMPLÉMENTAIRES ONT VU LE JOUR SUR BASE DE L'IMPLICATION DES STRUCTURES MEMBRES ET DE PARTENARIATS PORTEURS. IL ME SEMBLE IMPORTANT DE PRÉSENTER ICI CES DIFFÉRENTS PROJETS ET ACTIONS, QUI ONT ABOUTI OU SONT EN COURS D'ÉLABORATION, MAIS QUI ONT TOUS ÉTÉ INITIÉS ET MIS EN ŒUVRE PAR AU MOINS UN DES MEMBRES DE LA COMMISSION.

NOTONS QUE LA COMMISSION FACILITE UN TRAVAIL EN PARTENARIAT, CHACUN TRAVAILLANT À UN OU PLUSIEURS PROJETS « DANS SES CORDES », SELON SON DOMAINE D'ACTION.

LA PARTICIPATION DES PARENTS EST ÉGALEMENT PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE, PUISQU'ILS RENVOIENT AUX PROFESSIONNELS UNE PART DE LEURS BESOINS ET DIFFICULTÉS QUOTIDIENNES.

Voici à présent la liste de ces projets:

Recensement des structures existantes acceptant des projets d'intégration

Nous avons pris contact avec chaque association de la commune proposant des activités pour enfants. Certaines d'entre eux se disent prêtes à accueillir des enfants porteurs de handicap, d'autres le font d'ores et déjà. Un listing de ces structures nous conforte dans notre volonté de développer un projet global, car elles sont nombreuses à se dire intéressées par la question. L'objectif est que le nombre de structures proposant des activités accessibles aux enfants porteurs de handicap augmente toujours un peu plus, mais en garantissant un accueil spécifique et de qualité, sans donc prôner « l'intégration à tout prix ».

Evaluation des attentes des parents

Nous avons adressé un questionnaire aux parents concernés par le handicap, via les services d'aide précoce et d'aide à l'intégration, les écoles d'enseignement spécialisé, les associations de parents, ... Cette action a eu peu d'impact, car le taux de réponse était particulièrement faible. Nous posons à ce sujet plusieurs hypothèses : impression des parents que rien ne peut changer, difficultés à évoquer le handicap de leur enfant, difficulté pour nous de cibler le public. Ce sont des questions qui nous sont venues à l'esprit et pour lesquelles nous n'avons pas de réponse...

Mise sur pied d'un groupe de parole à destination des parents d'enfants porteurs de handicap

En réunion de Commission, il est apparu que les parents d'enfants porteurs de handicap ne disposent

pas d'un espace de parole propre pour échanger avec d'autres sur les difficultés rencontrées au quotidien. Participer à la Commission permettait en effet de rencontrer d'autres parents, mais le groupe devait rester un groupe de travail. L'AMO l'Étincelle a donc mis sur pied un groupe de parole, destiné uniquement aux parents concernés par le handicap.

Le groupe se réunit une fois par mois et est animé par deux psychologues. Il s'agit d'un lieu d'échange qui permet aux parents d'aborder leur vécu tout en bénéficiant de l'expérience d'autres familles et du soutien du groupe.

Dans le cadre de la Commission communale « Conseil de l'enfant porteur de handicap »,
L'AMO l'Étincelle organise :

**UN GROUPE DE PAROLE DESTINÉ
AUX PARENTS D'ENFANTS
PORTEURS DE HANDICAP**

Tous les parents concernés sont
les bienvenus, quels que soient
l'âge et le type de handicap de l'enfant

1ère séance:
**le jeudi 03 mars 2011
de 19h00 à 20h30**
à l'AMO l'Étincelle
(par la suite, un nouveau cycle
débutera tous les 5 ou 6 mois)

Infos et inscriptions: 080/21.59.12.
E. Raquet et N. Dupont
AMO l'Étincelle : rue de la Chapelle, 8 à Vielsalm

En partenariat avec
le Service Handicontakt de Vielsalm

Accessibilité de la plaine de jeux du parc communal

Un autre projet venu sur la table de notre Commission consiste à rendre la plaine de jeux du parc communal accessible à tout enfant : tout petit, enfant plus grand, porteur de handicap moteur, de handicap sensoriel, de handicap mental, ...

Nous avons envisagé la mise sur pied d'une sorte de « snoezelen géant et extérieur », axant les modules de jeux sur la stimulation motrice mais aussi sensorielle, tout en favorisant la rencontre relationnelle de tous les enfants (exemple : balançoires en vis-à-vis, balançoire « panier » où on peut s'installer à plusieurs, ...). La plaine de jeux deviendrait ainsi un pôle attractif pour les familles, pour toutes les familles. Elle deviendrait également un outil important pour toute association désireuse de mener un projet d'intégration, puisque du matériel adapté à chaque enfant serait disponible en un point central de la commune et permettrait d'organiser des activités de plein air.

Il nous appartient désormais de trouver une source de financement pour cette réalisation.

Animation d'ateliers de sensibilisation au handicap

L'AMO l'Étincelle, en partenariat avec l'AWIPH, le Centre d'Expression et de Créativité « la Hesse », l'ASBL les Hautes Ardennes et les écoles primaires de la commune (en ce compris l'enseignement spécialisé) a mis sur pied une journée de sensibilisation au handicap pour les enfants de 5ème et 6ème primaire des écoles de la commune. Cette journée fut particulièrement intéressante, les enfants ont pu à la fois recevoir de l'information sur le handicap (sur un mode ludique), mais aussi participer à des ateliers créatifs avec des personnes handicapées adultes et enfants. Cette rencontre entre enfants dits ordinaires et enfants porteurs de handicap s'est avérée très riche. Nous évaluons actuellement la possibilité de pérenniser cet atelier.

Création d'un site internet d'information

Le service Handicontakt s'est associé à l'AMO l'Étincelle dans la création d'un site web propre à l'AMO, qui informe à propos des deux grands domaines de la santé mentale et du handicap. La partie « Handicap » est entièrement gérée par le service Handicontakt qui dispose d'un accès de gestion sur les informations relatives à ce sujet.

Un site internet d'info :
www.amoetincelle.be

Réflexion sur les possibilités d'aide à l'intégration

Le groupe est en réflexion sur les possibilités d'aide à l'intégration dans les structures d'accueil au-delà de 3 ans.

Notre volonté serait en effet de mettre en place une aide aux milieux d'accueil semblable à ce qui se fait pour la petite enfance via le Tisserand : un soutien à l'équipe via une réflexion commune en situation d'intégration, mais aussi et surtout un renfort à l'encadrement, qui permettrait d'accueillir tout enfant, que son handicap soit léger ou lourd. Nous pensons en effet que, dans plusieurs situations, il n'est pas possible pour une équipe d'accueil d'envisager l'inscription d'un enfant porteur de handicap si le taux d'encadrement du groupe ne peut pas être revu à la hausse.

A ce titre, nous travaillons en partenariat avec le service Répît de Promemploi, qui a vu dernièrement son champ d'action s'élargir puisque les assistantes peuvent désormais accompagner un enfant porteur de handicap durant ses loisirs (stages, plaines, activités, ...). Depuis cette bonne nouvelle, nous veillons à informer clairement les familles et les associations de notre commune de ces nouvelles dispositions.

Organisation d'une semaine de plaine communale en intégration

Chaque année depuis 3 ans, la Commune organise trois semaines de plaine de vacances durant l'été, dans les locaux d'une école communale. Cette année, suite au travail de la Commission, un partenariat avec l'ASBL les Hautes Ardennes permettra d'organiser une semaine en intégration, ouvrant ainsi plusieurs places à des enfants porteurs de handicap.

Ce projet permettra clairement d'ouvrir de nouvelles places d'accueil en intégration durant les congés scolaires : notre estimation se porte à 4 ou 5 places par jour, durant une semaine (du moins cette première année).



LES EFFETS MESURÉS DES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

Il nous semble important de souligner le dynamisme que l'installation de la Commission sur le territoire de notre commune a impulsé. En effet, une bonne dizaine de projets en lien avec le handicap ont vu le jour, qui n'auraient probablement pas existé sans le partenariat au sein du groupe.

On sent désormais bien que la question du handicap est centrale dans la réflexion des structures membres de l'équipe, et cette impression subjective se traduit en un nombre objectivant et impressionnant de projets entamés et/ou aboutis en la matière sur à peine un an de fonctionnement.

DE PLUS, LES PERSPECTIVES...

Les suites à accorder au travail sont tout d'abord, et bien évidemment, la poursuite des projets actuellement en cours. Chaque membre de l'équipe s'engage à mener à bien le travail entamé. D'autres projets peuvent également voir le jour, au fil de notre travail et de l'avancement de la réflexion. Il appartiendra à chaque membre de l'équipe d'évaluer, selon ses moyens, son investissement dans chacun des projets. Il y a toutefois fort à parier, au vu de l'implication actuelle des membres, que le dynamisme impulsé ne retombera pas de sitôt.

Pour la question globale de l'intégration en milieu d'accueil 3-12 ans, plusieurs pistes sont encore à explorer : nous avons bien entendu tenu l'AWIPH au courant de nos réflexions. La modification du champ d'action du service Répit de Promemploi a ouvert de belles portes, en permettant un accompagnement par du personnel qualifié de l'enfant porteur de handicap dans et hors de son domicile, par exemple à des activités de loisir et des stages/plaines de vacances.

Un travail de sensibilisation des associations est à poursuivre, afin de faciliter les projets d'intégration (et jamais « à tout prix »!), mais bien dans une optique sensée et pensée) une fois que les moyens matériels et financiers le permettront.

Par ailleurs - et c'est un tournant important dans notre travail - le groupe a récemment émis la volonté d'étendre le dynamisme de la réflexion à la sphère de l'enseignement. Nous pressentons en effet qu'un travail est à mener pour que la question de l'intégration en classe avance en même temps que celle de l'intégration en accueil. Le groupe souhaite dès lors associer les

directions des écoles aux débats et sensibiliser les équipes éducatives à la notion de handicap.

LES FACILITATEURS

L'originalité de notre projet ne réside pas, à proprement parler, dans les actions que les membres de notre équipe mènent au jour le jour. Non, certaines de ces actions ont été menées dans d'autres lieux et temps. Mais notre projet est novateur dans la mise en réseau, au niveau local, d'initiatives qui auraient pu être éparses et donc manquer de cohérence. Ce qui nous semble innovant - et porteur ! - c'est de rassembler autour d'une même table des personnes qui sont susceptibles d'œuvrer vers un même objectif pour mobiliser l'énergie vers un projet à plus grande échelle puisque commun.

Les synergies créées rationalisent les compétences du groupe en la matière. Les partenaires peuvent donc mener des projets complémentaires puisque le terrain d'action de chacun est bien délimité, mais tout en comptant sur l'aide et l'appui des autres membres du groupe. On rassemble ainsi les forces au niveau local, ce qui empêche de se disperser - alimente une réflexion riche et développe une action globale transversale, beaucoup plus cohérente que la simple addition de petites actions éparses.

CONCLUSION

Le projet de mise en réseau des partenaires concernés par la question de l'intégration a permis, en un laps de temps très court (une année de fonctionnement) d'aboutir à de premiers résultats très encourageants puisque de nouvelles places en intégration ont d'ores et déjà été ouvertes dans des structures d'accueil extrascolaire de la Commune.

Le travail du groupe est désormais bien assis au niveau local, et les projets déjà menés ont rencontré un franc succès.

La volonté d'étendre la réflexion à la sphère de l'enseignement témoigne par ailleurs d'une approche de la question qui se veut la plus globale possible, en assurant un maximum de cohérence dans le travail avec l'enfant porteur de handicap, que ce soit à la maison, à l'école ou lors des loisirs.

Il y a fort à parier que, si la dynamique installée se maintient dans la durée, de beaux et grands projets pourront continuer à voir le jour et qui sait, étendre leur champ d'action sur un territoire plus vaste que celui de la Commune de Vielsalm.

Partage de l'expérience de transition de la maison d'enfants « Les petits Nicolas » de Lischert vers l'Institut médico-pédagogique « Enfant Jésus » de Ciney

par Karine WENER, Mélanie PILOTTO, Fabienne DECLUSIN et Nathalie DARDENNE

Karine WENER et Mélanie PILOTTO
Co-responsables de la maison d'enfants « Les petits Nicolas », Lischert.

Fabienne DECLUSIN
Responsable de l'unité « Blanche Neige » à l'Institut médico-pédagogique « Enfant Jésus », Ciney

Nathalie DARDENNE
Psychologue à l'Institut médico-pédagogique « Enfant Jésus », Ciney

**I.M.S. CINEY asbl -
Section Enfant-Jésus**
Tienne à la Justice 24
5590 Ciney

Tél. : + 32 83 232 211

Fax : + 32 83 212 687

contact@imsciney.be



I.M.S. Ciney asbl
Section Institut Enfant Jésus
Agnès-Angès
1880-1200-1880-1200-1880-1200

**Maison d'enfants
« Les petits Nicolas »**
Lischert - Rue de Lorraine, 35
6717 Attert

Tél. : + 32 471/456202

Fax : + 32 473/743281

petitsnico@gmail.com



PRÉSENTATION DE LA MAISON D'ENFANTS « LES PETITS NICOLAS »

Nous sommes une maison d'enfants située à Lischert, à quelques kilomètres d'Arlon. Nous pouvons accueillir 15 enfants depuis le 15 septembre 2010.

Nous avons fait le pari d'accueillir, dans notre milieu ordinaire, des enfants porteurs d'une différence. Nous souhaitons que chacun puisse s'enrichir des compétences et des différences de l'autre.

Pour rendre ce projet réaliste, nous avons, avant l'ouverture, pris contact avec un certain nombre de services ou de personnes dont certains travaillent avec des enfants ou des adultes porteurs de différences. Grâce à ces contacts, nous nous sommes créé un réseau qui nous permet de répondre au mieux aux besoins de tous les enfants présents aux Petits Nicolas et de profiter de ces moments de richesse.

PRÉSENTATION DES IMS CINEY

L'ASBL des IMS de Ciney regroupe 2 institutions qui ont été créées par les Pauvres Sœurs de Mons : La Résidence du Sacré-Cœur, qui est une maison de soins et de repos pour personnes âgées et l'IMP « Enfant Jésus » qui accueille et héberge des personnes handicapées mentales. L'IMP héberge, actuellement, une quarantaine de jeunes et plus ou moins 300 personnes handicapées adultes. Depuis peu, notre institution s'est réorganisée autour de 5 départements qui visent chacun à améliorer la prise en charge et la qualité de vie de leur public cible à l'aide de moyens spécifiques. Dans la situation que nous allons vous présenter, c'est le département 1 qui est concerné. (Pour plus d'informations sur notre institution, vous pouvez visiter le site suivant : www.imsciney.be)

Le département 1 accueille 89 personnes polyhandicapées présentant un déficit important des capacités adaptatives entraînant une grande dépendance surtout sur le plan somatique. Une des 5 unités de vie du département, l'unité de vie « Blanche-Neige », accueille 11 enfants dont les besoins médicaux sont importants. Les enfants peuvent être admis dans notre institution de la naissance à 18 ans, voire 21 ans en cas de scolarité. Une équipe pluridisciplinaire étoffée (médecin, infirmiers, assistante sociale, psychologue, kinésithérapeutes, logopèdes, ergothérapeute, psychomotricienne, animateurs de loisirs...) accompagne l'équipe éducative et la

responsable dans la prise en charge et l'éducation de ces enfants.

LA SITUATION DU PETIT LOUIS PRÉSENTÉE PAR L'ÉQUIPE DES IMS CINEY

Louis est un petit garçon de 3 ans qui souffre d'une infirmité motrice cérébrale. Louis a eu de gros soucis de santé dès sa naissance. Il est hypotonique, c'est-à-dire qu'il ne peut arriver à maintenir sa tête seul, ni son tronc. Actuellement, ce petit bonhomme peut se servir de ses mains mais pas de ses jambes. Des problèmes alimentaires l'ont conduit à être nourri par une sonde gastrique, directement reliée à l'estomac (gastrotomie). Ce sont ses parents, malentendants, qui se sont occupés de lui, qui l'ont accompagné au mieux dans l'évolution de sa santé jusqu'à faire le choix d'une demande d'admission dans notre institution. Mère et enfant ne s'étaient jamais séparés. Louis passait la majeure partie de son temps dans les bras de sa maman ou de son papa.

Bien que nous puissions accueillir de très jeunes enfants, nous avons demandé aux parents de Louis de préparer leur fils à un hébergement dans notre institution. Pour ce faire, ils ont continué le travail qu'ils avaient entrepris en recherchant une crèche qui accepterait leur fils.

L'ACCUEIL DE LOUIS DANS LA MAISON D'ENFANTS « LES PETITS NICOLAS »

Suite à un contact téléphonique avec Monique DENIS du SAP de Longlier (service que nous avons rencontré avant l'ouverture de notre maison et avec lequel nous avons déjà collaboré pour une autre situation), nous avons rencontré Louis et sa famille. Avec l'aide de Catherine du SAMHO et Aurélie du SAP, qui nous ont permis de mieux comprendre la conversation en ajoutant les signes à nos paroles et la parole aux signes des parents, nous, parents et responsables, avons fixé les objectifs pour les moments de garde de Louis. Le but fut double :

- Permettre à l'enfant d'être plus autonome en acceptant de se détacher de l'adulte et en se familiarisant aux bruits
- Rencontrer d'autres enfants, apprendre à vivre en communauté

Louis est entré dans notre maison d'enfants au mois d'avril 2011. Il venait 3 fois/semaine pendant toute la journée. Grâce aux intervenants (l'ONE, le Tisserand, le SAP de Longlier puis celui de Forrières, Mme BODEUX (kynésithérapeute), des infirmières indépendantes, Mme HEINTZ (le docteur de la consultation), Mme LACOUR (TMS), une ergothérapeute, une psychomotricienne et l'assistante sociale du SAMHO), nous avons pu faire de cet accueil quelque chose de positif et profitable pour tous : Louis a pris de plus en plus d'assurance et a accepté de se séparer physiquement de l'adulte. Les autres enfants ont appris à prendre du temps, à découvrir quelque'un autrement, à s'enrichir de la différence.

Pendant tout le séjour de Louis, nous avons fait des rencontres régulières avec les différentes personnes l'encadrant en sa présence et celle de ses parents, afin d'affiner notre façon de travailler et de continuer à partager notre pratique avec le réseau.

LA TRANSITION ET LE PARTAGE ENTRE LES MILIEUX D'ACCUEIL

L'avis de l'équipe des IMS Ciney

C'est en janvier 2012 que les parents de Louis ont renouvelé leur demande d'admission au sein de l'IMP « Enfant Jésus » de Ciney. Tel qu'établi dans les procédures d'admission de l'institution, une réunion a été organisée dans l'unité de vie Blanche-Neige avec la famille de Louis et les services d'aide qui entouraient déjà les parents (SAMHO et SAP), seuls manquaient les responsables du milieu d'accueil « les petits Nicolas ». Lors de la présentation de Louis, une date d'entrée a été fixée ainsi que plusieurs moments de rencontres pour préparer la venue de ce petit bonhomme dans son nouveau lieu de vie.

C'est une habitude récente de l'équipe de Blanche-Neige que d'accueillir quelques demi-journées un enfant avant son entrée effective. En fonction des possibilités, nous essayons également d'aller rendre visite une fois ou deux à l'enfant au sein de son milieu de vie ou d'accueil. Le but de ces rencontres est de s'approprier mutuellement et d'apprendre à se connaître un peu avant la date d'entrée dans notre institution. De cette manière, nous ne sommes plus des étrangers pour l'enfant.

Par le plus grand des hasards, les puéricultrices de Louis avaient, elles aussi, envie et besoin de rencontrer les personnes qui allaient s'occuper de lui.

L'avis de l'équipe des petits Nicolas

Nous savions depuis le départ que Louis ne resterait qu'un certain temps à la maison d'enfants et que l'objectif était l'entrée à l'IMP de Ciney. C'est un peu le rôle d'une maison d'enfants : nous n'accueillons ces bambins qu'un certain temps, souvent trop court.

Malgré ces informations, lorsque la maman de Louis nous a appris son départ et donné la date, nous avons toutes été surprises, cela nous semblait trop rapide.

Plein de questions nous sont venues en tête : comment allait-il être accueilli ? Que ferait-il là-bas ? Et sa relation avec les autres enfants ? ...

Il nous fallait des réponses, il fallait que symboliquement nous mettions une fin à cet accueil. C'est suite à ces réflexions que nous avons proposé aux intervenants de Ciney, par l'intermédiaire de la maman de Louis, de venir nous rencontrer. Jusqu'au bout nous avions besoin d'anticiper ce qui allait arriver.

Nous avons également besoin de nous poser, de réfléchir en équipe à la situation. Nous avons fait appel au Tisserand par l'intermédiaire de Christel CORMAN pour mettre en place une supervision d'équipe. Cette réunion a permis à chaque membre du personnel d'exprimer son ressenti, de poser les questions mais surtout de mettre en avant tout ce que cet enfant nous a apporté et a apporté au groupe.

L'équipe de Ciney est venue 2 fois dans l'espace de vie : d'abord Nathalie et Fabienne et ensuite Nathalie et 2 éducatrices. Ces 2 moments étaient très riches. Nous avons pu expliquer, raconter ce que nous connaissions de Louis. Nous avons l'impression de transmettre quelque chose. Et nous avons pu poser nos questions.

D'ailleurs, lors de la première rencontre, nous avons installé Louis à table près des autres enfants, c'était l'heure du dîner. Fabienne est venue près de nous et a pris la main de Louis. Tout en écoutant ce que je lui expliquais, elle a montré le geste pour boire et le geste pour manger à Louis. Il était tendu mais le fait de sentir la main de Fabienne et la mienne le calmait. Ensuite, j'en ai profité pour demander à Fabienne, comme si c'était Louis qui le demandait : comment c'est à Ciney ? Qu'est-ce qu'on fait pendant la journée ? Fabienne lui a décrit les lieux, expliqué la décoration de sa future chambre, décrit une journée. Au fur et à mesure des explications, je lui posais de petites questions telles que « Et si Louis n'a pas envie de se lever si tôt, il pourra faire la grasse matinée ? » Au fur et à mesure de la discussion, Louis se détendait comme si le fait d'entendre permettait de le rassurer. Ce moment a été magique ! C'est ce qui nous fait dire qu'il est important de transmettre.





Après ces 2 rencontres et avec l'aide du Tisserand (qui a fait tout le travail), une réunion rassemblant tous les intervenants, les parents, nous-mêmes et Louis a été mise sur pied. Une fois de plus, nous avons pu mettre à plat tous les progrès de Louis, toutes ses compétences. Nous avons pu exprimer ce que nous ressentions et entendre les bienfaits de cette inclusion à tous les niveaux. Symboliquement, l'accueil était clôturé. Nous avons pu boucler la boucle. Nous n'avions plus qu'à faire la petite fête avec le groupe d'enfants pour offrir le cadeau de départ à Louis.

CE QUE CETTE COLLABORATION A APPORTÉ À CHACUN

L'avis de l'équipe des petits Nicolas

Tout d'abord une très belle rencontre. Nous avons rencontré des personnes qui avaient le même souhait que nous, la même envie de créer un lien et de permettre à Louis de s'habituer à son nouvel environnement et de dire au revoir au nôtre.

Nous avons besoin de savoir, de pouvoir poser nos questions mais aussi de transmettre, de nous dire que ce que nous avons apporté à Louis allait continuer. Lors de tous ces moments partagés, nous nous sommes

senties écoutées et reconnues dans notre besoin de marquer la fin de cet accueil. Nous avons pu également être rassurées par rapport à ce nouvel endroit qui pour nous représentait l'inconnu.

Mais surtout, ça a été le début d'une collaboration. En effet, lors de ces rencontres, nous nous sommes rendu compte que Fabienne et Nathalie pourraient être des personnes ressources pour la suite de notre projet et que nous pourrions, avec elles, mettre en place de nouveaux projets tels que des rencontres, des visites, des après-midi pique-nique... D'ailleurs nous avons pu, il y a quelques semaines, rendre visite à Louis dans son nouvel environnement avec ses nouveaux copains. Ceci nous a permis de mettre des images sur les mots de Fabienne et Nathalie.

Louis est venu chez nous contre sa maman et il est reparti tourné vers l'extérieur... comme nous l'a dit un jour Monique du SAP.

Notre projet de se rencontrer dans la différence dépasse le cadre de l'inclusion d'enfants porteurs de différences.

L'avis de l'équipe des IMS Ciney

De notre côté, nous avons trouvé un partenariat d'une grande richesse pour Louis. Nous avons pu avoir des échanges riches et nombreux concernant l'expérience de Karine et Mélanie dans leur quotidien avec Louis, les petits trucs qu'elles avaient trouvés et développés pour son bien-être. Nous avons partagé des réflexions sur nos pratiques réciproques, trouvé une aide bien précieuse pour nous permettre d'accueillir au mieux Louis à son arrivée à l'IMP.

Ce fut une belle rencontre qui a permis à Louis d'ouvrir la première page de son livre de vie à l'IMP et dont le préambule a été écrit avec le soutien de toutes les puéricultrices de sa maison d'enfants « les petits Nicolas ».

Cette transition était voulue de part et d'autre, ce qui a probablement facilité les échanges. Nous avons répondu mutuellement à nos besoins pour mieux entourer et accompagner Louis. Les 2 visites que nous avons pu faire à Louis dans sa maison d'enfants étaient la juste réponse au besoin, que nous éprouvions et à celui de Louis, de pouvoir se préparer à de nouvelles relations, à un changement de vie tant pour ce petit bonhomme que pour toutes les personnes l'ayant accompagné.

Au-delà de l'échange entre professionnels que nous nous attendions à trouver, nous avons rencontré des personnes ouvertes, accueillantes. Mélanie et Karine nous ont touchés, au plus fort, par leur richesse humaine. C'est une amitié, un profond respect mutuel qui est né, qui nous permettra de poursuivre une démarche de partage. Plus loin que les mots partagés, nous nous sommes rejointes sur le même chemin d'accueil et de respect des besoins d'un enfant.



Coups de cœur, coups de gueule avec les projets de l'Initiative spécifique AWIPH « Accueil de la petite enfance »

- « Caravelles », province de Brabant wallon
- « Grandir et s'épanouir dans la diversité », province de Hainaut
- « Vers l'accueil des bébés extraordinaires », province de Hainaut
- « Les Coccinelles », province de Hainaut
- « Badiane », province de Namur
- « AIMA » (Aide à l'Intégration en Milieu d'Accueil de jeunes enfants de moins de 3 ans porteurs de déficiences), province de Liège
- « PICSAP » (Projet Inclusion Crèches et Service d'Aide Précoce), province de Liège
- « le Tisserand », province de Luxembourg



Chaque projet de l'Initiative spécifique a été convié à exposer 3 coups de cœur, 3 coups de gueule, en 3 minutes. Les voici pêle-mêle!



LES COUPS DE CŒUR

- Le lien établi entre l'AWIPH et l'ONE
- Réseau, ressources ONE et AWIPH
- Aide et disponibilité ONE et AWIPH
- Effet de caisse de résonance de l'accueil de l'enfant en situation de handicap, tant en positif qu'en négatif *
- Le fait que les professionnel-le-s de la petite enfance souhaitent majoritairement ouvrir leur porte aux enfants à besoins spécifiques et s'ouvrent à parler de leurs craintes et émotions liées à cet accueil
- La pertinence d'offrir un soutien et une écoute aux professionnel-le-s des milieux d'accueil qui semblent vraiment les apprécier et repartent plus forts dans leur travail au quotidien
- Diversité des possibilités d'intervention, adaptabilité du projet
- Enrichissement mutuel des compétences dans la co-construction du projet
- Le projet comme lieu de ressources
- Ouverture des milieux d'accueil à l'inclusion
- Rencontres, échanges avec d'autres services
- Chance de faire naître une réflexion au sein des équipes lors des réunions
- Équipe de puériculteurs/trices de renfort qui s'adapte à chaque nouveau projet
- Echanges inter-projets
- Rencontres possibles humaines et professionnelles

* NDLR : effet « révélateur » de la qualité du fonctionnement du milieu d'accueil



LES COUPS DE GUEULE

- Décès d'un enfant suivi
- Sentiment que les milieux d'accueil se sentent seuls, manque de reconnaissance du métier
- Quid de la transition vers l'école après la crèche ? Permettre aux projets de faire la transition post milieu d'accueil (que ce soit vers l'école ou vers un autre centre, ...)
- Davantage de moments d'échanges entre les projets (échanges sur les pratiques, ...)
- Il faut se représenter sans cesse, dû aux changements de personnel dans les milieux d'accueil
- Nature du travail, consiste à « faire cheminer les professionnels »
- Sentiment qu'il faut s'accorder au niveau des visions ONE et AWIPH
- Turn over des équipes au sein des projets (changement fréquent du personnel)
- Frustrations si l'on souhaite avancer en respectant le sentiment des parents
- Publicité assez lente pour faire connaître le projet
- Lourdeur des rapports, investissement du milieu d'accueil, organisation de réunions, plus de papiers à remplir, ...
- Difficultés de communication, échanges entre parents, spécialistes et professionnels



Témoignage de l'association « Une Souris verte », Ville de Lyon

par Judicaëlle BRIOIR et Nicole FAURE

Judicaëlle BRIOIR
Responsable du centre de formation de l'association
"Une Souris verte"
Nicole FAURE
Directrice de l'association "Une Souris verte"
(anciennement coordinatrice petite enfance, Ville
de Lyon)

Une Souris verte
19 rue des Trois Pierres
69007 Lyon

Tél. : (+33) (0) 4 78 60 52 59

Fax : (+33) (0) 4 78 60 72 27

contact@unesourisverte.org
reseaudpe@unesourisverte.org

www.unesourisverte.org
www.enfantdifferent.org



L'inclusion des enfants de 3 à 12 ans dans le secteur de l'accueil temps libre (ATL) : témoignages autour de la participation de Mohamed à une plaine de vacances arlonaise

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, BEAUCOUP DE PARENTS SONT À LA RECHERCHE DE STAGES/PLAINES POUR LEURS ENFANTS. LES PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP AUSSI !!! SAUF QUE, DANS CE CAS, L'ACCÈS À UNE PLAINE OU À UN STAGE N'EST PAS TOUJOURS FACILE : C'EST SOUVENT UNE APPRÉHENSION DE PART ET D'AUTRE QUI COMPLIQUE/COMPROMET LA PARTICIPATION DE L'ENFANT. DEPUIS 2012, UN SERVICE EXISTE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG AFIN DE FACILITER CETTE PARTICIPATION : « ACCUEIL ASSISTANCE RÉPIT » ET SON EXTENSION « ACCOMPAGNEMENT LORS DE PLAINES/STAGES ».

L'INCLUSION D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS DES PLAINES ORDINAIRES PARTICIPE À LA CONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN ET DÉVELOPPE LE SENS DE LA CITOYENNETÉ DE NOS ENFANTS. LES BÉNÉFICES, POUR AUTANT QUE LA PARTICIPATION SOIT BIEN PRÉPARÉE, SONT MULTIPLES POUR TOUTES ET TOUS.

LE SERVICE ACCUEIL ASSISTANCE

Accueil Assistance a ouvert ses portes en septembre 2006 avec le soutien du Département des Affaires sociales de la Province de Luxembourg. L'objectif visé était - et reste - de permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle à l'ensemble des ménages luxembourgeois. Accueil Assistance est un service professionnel et de proximité qui proposait à l'époque trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile, la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel absent en milieux d'accueil 0-12 ans et cantines scolaires.

Au 1^{er} janvier 2009, avec un soutien appuyé de l'Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH), un quatrième métier est venu s'ajouter aux trois initiaux : la garde d'enfants porteurs de handicap à domicile (Accueil Assistance Répit). Le projet Accueil Assistance Répit voulait offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Accueil Assistance Répit faisait partie des Projets Initiatives spécifiques de l'AWIPH et était programmé pour 3 années. Grâce à un travail intense de promotion du service et à une collaboration soutenue avec l'AWIPH, nous avons appris fin 2011 la prolongation du projet pour 2 années supplémentaires (jusqu'au 31 décembre 2013) moyennant quelques adaptations du service proposé.

Fin 2011, toujours bien conscients des réalités suivantes...

- Un enfant en situation de handicap demande beaucoup d'attention
- La famille peut avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour elle-même, pour le couple, pour les autres enfants
- Comme les autres parents, les parents de l'enfant en situation de handicap ont besoin de temps pour les tâches ménagères et administratives, pratiquer un sport ou un art, rencontrer des gens ou tout simplement s'accorder un repos qui libère l'esprit quelques heures
- Et parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et de confiance prend le relais pour alléger le quotidien et veiller au bien-être de l'enfant

... nous avons décidé d'élargir notre champ d'activité au sein d'Accueil Assistance Répit. Le service propose désormais une **prise en charge à domicile et hors domicile** de l'enfant en situation de handicap. Cette ouverture vise à correspondre davantage aux besoins des familles.

Accueil Assistance Répit, quel fonctionnement ?

- Après une première prise de contact par téléphone, nous convenons d'une rencontre au domicile familial afin de faire connaissance et de définir avec la famille les besoins à rencontrer
- Accueil Assistance Répit assure une prise en charge d'1 à 10 heures par jour, entre 7h et 20h, y compris pendant les vacances scolaires et en urgence (si la famille est déjà inscrite au service), du lundi au vendredi
- La prise en charge peut se faire à domicile, lors d'activités extérieures (activités de loisirs, rendez-vous médicaux...), lors d'une hospitalisation de l'enfant ou encore lors d'une participation à un stage, plaine, ... en période de congés scolaires
- A chaque demande, c'est la même personne qui prend en charge l'enfant, assurant une continuité de présence physique et affective indispensable à une collaboration efficace
- Le secret professionnel absolu garantit le respect et la discrétion indispensables au succès de la prise en charge



ACCUEIL ASSISTANCE RÉPIT - ACCOMPAGNEMENT DANS UNE PLAINE : TÉMOIGNAGE

Cet été, une famille arlonaise a sollicité Accueil Assistance Répit pour accompagner son enfant dans sa participation à une plaine de vacances. Le souhait de la famille était de pouvoir inscrire Mohamed à une plaine ordinaire (plaine communale dans le cas présent) avec d'une part la garantie qu'il pourrait être accueilli dans de bonnes conditions et d'autre part que cela se passe bien pour tout le monde (équipe d'animateurs, autres enfants, Mohamed, Isabelle HEUSCHLING l'assistante d'Accueil Assistance Répit).

Afin de mettre toutes les chances du côté d'une inclusion réussie, le service Accueil Assistance Répit a rencontré la famille, la responsable de la plaine et les animateurs avant le début de la plaine.

Suite à cette expérience, nous avons, en compagnie d'Isabelle, rencontré la maman de Mohamed qui nous a livré ses impressions sur la participation de Mohamed à la plaine de vacances. Nous profitons de l'occasion pour remercier la famille de nous avoir fait confiance ainsi que d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Florence Rossignon (coordinatrice du service Accueil Assistance Répit de l'ASBL Promemploi) : comment avez-vous eu connaissance du service (accompagnement à la plaine) ?

Maman de Mohamed : c'est Monique DENIS - du Service d'Aide précoce (SAP) de Longlier - qui m'a parlé de quelque chose qui était organisé par la commune mais pour moi ce n'était pas pour les enfants qui ont des soucis, donc je n'avais jamais demandé ni posé la question. Après, j'ai contacté la commune, on m'a dit que c'était Madame JADOT la responsable, on m'a donné son numéro de téléphone, donc je l'ai contactée et en même temps Madame DENIS m'a dit qu'une collaboration pouvait avoir lieu avec votre service pour l'accompagnement de Mohamed à la plaine. Moi, je ne voulais pas qu'il reste à la maison toute la journée, je voulais qu'il fasse autre chose, qu'il sorte un peu.

Florence Rossignon : pouvez-vous nous présenter Mohamed ?

Maman de Mohamed : Mohamed a maintenant 5 ans et demi. Il est entré à l'école l'année passée en enseignement ordinaire mais ça n'allait pas vraiment.

Au début on a pensé à utiliser le décret intégration avec les 2 écoles : école spécialisée et école ordinaire mais on était convaincus que ça n'allait pas durer, que le projet ne pouvait pas réussir car tous les efforts n'étaient pas faits dans le même sens. D'ailleurs, ça se voyait que ça n'allait pas bien. C'est la deuxième année maintenant qu'il est dans l'enseignement spécialisé et ça va bien. Par moment, il a des phases où il a besoin de courir mais c'est un enfant actif, il y a tellement de choses qu'il veut apprendre, il a une bonne mémoire, il mémorise bien, il apprend les chiffres maintenant, les couleurs. Mais par moment il est un peu « énergétique ». Il a aussi commencé à parler...

Florence Rossignon : et vous aviez le souhait pour ces vacances de l'inscrire à un stage ou à une plaine ?

Maman de Mohamed : oui ! Qu'il participe à une activité comme les autres enfants. Quand on parle de stages pour les enfants, moi je me demande « Où est-ce qu'il en est mon garçon ? Est-ce qu'il va faire ça ou ça ? » mais j'étais encore loin d'imaginer que c'était possible. Puis, avec l'idée de la commune et le service que vous proposiez, je me suis dit « C'est réalisable ». Pour moi, c'était difficilement envisageable parce que je trouve que par ici il n'y a pas grand-chose. Peut-être à Liège ou à Bruxelles, mais ici franchement, il n'y a pas grand-chose comme des plaines de jeux spécialisées, des organisations encadrées. J'ai pris plusieurs contacts au début quand il était petit avec la commune et on m'a dit « Franchement, on ne prend pas les enfants handicapés parce qu'on a eu une mauvaise expérience ». Moi, ça me choquait mais pour finir, avec l'âge, quand il grandit, on se rend compte aussi qu'il est différent et on finit par se dire que peut-être, il a aussi besoin de quelque chose de spécialisé comme pour l'enseignement.

Florence Rossignon : quelque chose de spécialisé mais en même temps pouvoir être avec les autres...

Maman de Mohamed : oui ! Voilà ! Qu'il soit avec les autres tout en gardant un œil sur lui. C'est la réalité : une monitrice qui joue avec les autres enfants ne va pas chaque fois aller lui montrer, le remettre à sa place, parce qu'elle n'a pas le temps, qu'elle s'occupe des autres enfants. Et puis, il n'arrive pas toujours à suivre toutes les instructions, il est un peu déconnecté et alors il fait à sa façon mais ce n'est pas le but. Ou alors, il reste à la maison si c'est pour faire à sa façon. C'est pour ça que c'est bien qu'Isabelle soit là, qu'elle lui montre, qu'elle prenne le temps de lui montrer.

Florence Rossignon : est-ce que, pour vous, la condition pour que Mohamed participe à la plaine c'est que quelqu'un l'accompagne ? Ou est-ce que vous l'auriez inscrit sans accompagnement ?

Maman de Mohamed : non, jamais, sans accompagnement, jamais. Pour moi, sans accompagnement, il ne va pas tirer de bénéfice de sa participation. J'en suis sûre, je suis sa maman. Je sais que si on ne répète pas la chose plusieurs fois en lui donnant un temps de réponse, ça n'ira pas... Parfois, on va très vite avec lui et on le juge, mais ce n'est pas ça ce qu'il veut dire, c'est compliqué et donc s'il n'y a pas quelqu'un qui est avec lui et qui lui donne du temps, ça ne va pas, ça n'ira pas.

Florence Rossignon : et toi Isabelle, est-ce que tu penses que ta présence était nécessaire ?

Isabelle : il a besoin d'être encadré, il a besoin d'une personne pour lui tout le temps.

Maman de Mohamed : il y a aussi le fait qu'il est vite parti. Il est en train de faire un jeu : il ne va pas pouvoir en profiter complètement car si la porte s'ouvre, il va vouloir se sauver. Il est vite déconcentré alors c'est un peu dommage car tout est là pour que ce soit bénéfique pour lui. Donc c'est bien un encadrement en plus. Il se déconcentre vite avec une porte qui s'ouvre, un robinet qui coule... Il n'a pas non plus conscience du danger.

Florence Rossignon : pour revenir à l'expérience de la plaine, quel sentiment avez-vous eu quand vous avez su que la participation de Mohamed allait être possible (accompagné par Isabelle) ?

Maman de Mohamed : bénéficié comme ça d'un lieu d'accueil public, lui tout seul ! Je n'oserais jamais le laisser tout seul avec les autres enfants. Ce n'est pas que les autres ne sont pas bien pour lui mais il n'y a rien à faire, il a besoin de quelqu'un près de lui.

Florence Rossignon : qu'est-ce que vous pensez que ça lui a apporté ? Est-ce qu'il allait à la plaine avec plaisir ?

Maman de Mohamed : oui, oui. Il attendait le rendez-vous, il attendait la voiture. La voiture, c'était déjà le début du plaisir parce qu'il adore la voiture.

Isabelle : dans la voiture il ne bougeait pas, je ne l'entendais pas mais il avait le sourire...

Maman de Mohamed : c'est vrai qu'il ne parle pas, il ne dit pas ce qu'il a fait mais je suis sûre qu'il s'est bien amusé.

Florence Rossignon : et toi Isabelle tu avais l'impression qu'il se plaisait ?

Isabelle : oui, il n'avait pas peur. Directement, il y allait, il partait...

Florence Rossignon : il allait avec les autres enfants ?

Isabelle : pas vraiment, non. Mais il y en avait quelques-uns qui venaient vers lui quand ils le voyaient. Puis parfois il s'asseyait et il lançait de la terre alors les autres venaient voir ce qu'il faisait. Il y avait un petit garçon qui était beaucoup avec lui. Quand on se déplaçait, il fallait se donner la main, lui voulait donner la main à Mohamed.

Florence Rossignon : les autres enfants posaient-ils des questions sur Mohamed ?

Isabelle : oui : « Pourquoi il jette de la terre ? Pourquoi il fait des bêtises ? »

Maman de Mohamed : une fois, à l'école aussi, il y a un enfant qui a demandé : « Mais pourquoi il court beaucoup ? » Les enfants posent des questions. Je trouve que théoriquement on devrait parler de la différence à l'école - chose qu'on n'avait pas faite mais qui s'est faite avec d'autres enfants - dans d'autres expériences. Il y a un livre qui peut servir de support pour introduire cette notion de différence.

Florence Rossignon : c'est vrai que nous n'avons pas fait ça non plus

Maman de Mohamed : ici c'était une première expérience. Réfléchir sur ce que ça implique d'accepter un enfant différent. Quelle volonté ? Quel investissement ?

Florence Rossignon : qu'est-ce que ça vous a apporté à vous, en tant que parent ?

Maman de Mohamed : déjà de savoir que ça lui plait et qu'il passe de bons moments. Moi, j'étais bien aussi, en me disant « il va à la plaine de jeu ». De pouvoir le dire, c'est bien, c'est une fierté. Ce n'est pas : « Mon enfant est différent alors il ne peut pas faire ça ou ça ». C'est vraiment bien, je vais en parler aux autres parents car la plupart sont surpris, ils ne connaissent pas le service.

Florence Rossignon : est-ce que vous renouvellez l'expérience ?

Maman de Mohamed : oui, certainement.



EDITRICE RESPONSABLE

Anne-Marie DORY

PROMEMPLOI

rue des Déportés, 140

6700 Arlon

063 24 25 20

RÉALISATION

IMPRIMERIE GODARD

Avenue de Longwy, 114

6700 Arlon

063 22 68 55





© GOUARD ARSON



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Aménités publiques investissent dans votre avenir.

